

# L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 30 juillet au 5 août 2010 - N° 6324 - 59<sup>ème</sup> année

22<sup>ème</sup> festival

## DE MUSIQUE D'ERBALUNGA

PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE DE BRANDO

11 Août Renan Luce

12 Août Olivia Ruiz

13 Août Calogero Acoustique

2010

### POINTS BILLETTERIE

Stand au bar U Scalu (Erbalunga)

Tél. : 0 495 332 262

Boutique Alexandre (Bastia)

Tél. : 0 495 321 320

Boutique Alexandre (Borgo)

Tél. : 0 495 361 663

Droguerie Centrale (Bastia)

Tél. : 0 495 310 015

Espace Tamburini (Bastia)

Tél. : 0 495 334 771

SNACK-BAR OUVERT  
À PARTIR DE 19H00



festival de musique  
d'Erbalunga

Association culturelle de Brando

THÉÂTRE DE VERDURE  
resa.festival.erbalunga@gmail.com

# Corte et sa jeunesse façon Pop Art

## Avec Marcel Lepidi-Acquaviva

*Lorsque la voie artistique s'ouvre grand à un jeune Cortonais, encouragé par ses amis d'enfance et sa famille à exprimer ce qu'il a de meilleur en lui, du local à l'universel...*

**A**u cours de ces trois derniers mois, **Marcel Lepidi-Acquaviva**, talentueux adepte de la création graphique, a signé sa toute première exposition à **Corte**, la ville qui l'a vu grandir. Les œuvres du jeune homme de 25 ans s'articulant autour de thématiques résolument contemporaines ont illuminé de leur singularité les voûtes du **Restaurant «Le 24»**, à la plus grande satisfaction de la clientèle et de **Paul-Antoine Lecerf**, le maître des lieux, par ailleurs sélectionné par le **guide rouge Michelin**.

Ainsi de nombreux particuliers ont-ils pu se plonger dans les magnifiques toiles présentées et même en faire l'acquisition, à l'image de certains touristes suisses, américains ou parisiens (chapeau l'artiste !). Les locaux ont également «craqué» pour l'univers **Pop Art** de **Marcè** dont la prochaine expo est programmée à la rentrée, de septembre à novembre, au **Restaurant San Siro** à **Borgo**, chez l'ami **Cyril Paoli**. D'ici là, **l'Informateur Corse Nouvelle** vous propose de découvrir (ou de retrouver) les réalisations «made by Lepidi Design» en images grâce à l'aimable collaboration de l'excellent photographe **Loïc Colonna** : [www.photocorsica.com](http://www.photocorsica.com)



Marcel Lepidi-Acquaviva aux côtés de Paul-Antoine Lecerf, directeur du Restaurant «Le 24» où le jeune artiste a réalisé sa toute première exposition, de mai à juillet 2010



## Le Docteur André Roy n'est plus...

C'est avec stupeur et grande tristesse que nous avons appris le décès du **Docteur André Roy**, survenu à Bastia, le lundi 26 juillet 2010, à l'âge de 57 ans.

Il était notre médecin traitant, notre ami. Celui à qui l'on confie ses maux et sur lequel chacun compte lorsque la santé est mise à l'épreuve, dans l'attente d'un diagnostic sincère et de soins curatifs. Celui qui sait trouver les mots le moment venu en échangeant des anecdotes à l'esprit typiquement Bastiais, des conseils avisés, des attentions aux allures anodines mais tellement essentielles.



Mur du cabinet médical du regretté du Dr Roy, avec quelques-uns des dessins que lui avaient offerts ses plus jeunes patients

Jusqu'au plus profond de lui-même, **André** était authentique et dévoué envers les personnes qui le connaissaient et qui venaient le consulter à **Ville-di-Pietrabugno**, au sein de l'**Immeuble**

**Napoléon** et du cabinet médical qu'il partageait avec son collègue **Jean-Philippe Rossi**.

J'ai toujours connu et tant apprécié le **Dr Roy**. Depuis mes premières percées dentaires et la rubéole, pas moins de 27 années se sont écoulées. Jamais, je n'oublierai la passion et la gentillesse qui l'animaient, sa voix chaleureuse, son regard empreint de bonté, sa charmante moustache poivre et sel, son sourire réconfortant. Les discussions «*nustrale*» que nous entretenions ensemble, en toute amitié, d'homme à homme. Comme ce mur où il agrafait les nombreux dessins de ses jeunes patients, parmi lesquels mon frère et moi faisons partie. À chaque rendez-vous, une «*risata*», de la bonne humeur et un sens des valeurs exemplaire, largement apprécié par mes parents et nos proches.

Sans conteste, le **Docteur André Roy** va considérablement nous manquer. Mercredi, ses obsèques dont la cérémonie religieuse a eu lieu en l'**Église Sainte-Lucie** et l'inhumation au cimetière ancien de **Ville-di-Pietrabugno**, ont suscité une vive émotion. Le souvenir du médecin, de l'ami, restera gravé dans les mémoires, aussi palpable et familial que le chemin de sa salle d'attente ou l'une de ses visites à domicile.

En ces circonstances ô combien douloureuses, les pensées de l'équipe de l'**Informateur Corse Nouvelle** accompagnent le père, les enfants, la compagne, l'ensemble de la famille et des proches du **Docteur André Roy**. Nous leur présentons nos plus sincères condoléances ainsi qu'à toutes celles et tous ceux que ce drame plonge dans l'affliction.

Ch'ellu ripusessi in pace, mai ùn ci scurderemu di ellu è di a so tamanta generosità...

Roland Frias



#### DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

#### REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : [paul.aurelli@corse-information.info](mailto:paul.aurelli@corse-information.info)

#### REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

**NTI.com/Associati di Stampa Corsa**

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

**PR**  
Presse Hebdomadaire Régionale

L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

# 22<sup>ème</sup> édition du festival

*Cet été Erbalunga accueille les plus grandes peintures de la variété française. A l'affiche : Renan Luce, Olivia Ruiz et Calogero ! L'association culturelle de Brando vous donne donc rendez-vous pour trois soirées dédiées à la musique et à la fête les 11, 12 et 13 août prochains.*

**G**âce à l'association culturelle de Brando et au concours de nombreux bénévoles, le festival a su trouver sa place dans le paysage culturel insulaire. Initié en 1989 par le Maire de Brando, le **Docteur Dominique Ricci**, et une bande d'amis fous de musique, le **Festival d'Erbalunga** est devenu un événement incontournable. La qualité de la programmation, des bénévoles passionnés, l'ambiance chaleureuse, ont permis d'accueillir un public toujours plus nombreux. La **XXII<sup>ème</sup> édition du Festival** ne déroge pas à la règle et se propose de relever de nouveau le défi qui permet de «*trouver une solution adaptée pour combler les attentes d'un public toujours plus nombreux sans pour autant sacrifier le caractère confidentiel de la manifestation*». Les artistes qui se produiront cette année sur la scène de l'amphithéâtre ont été choisis pour leur répertoire original et coloré. Nul doute que le public va se presser nombreux pour ces artistes à la personnalité bien affirmée ! D'autant que depuis trois ans, le festival peut s'enorgueillir d'avoir une audience plus large car pas moins de mille places assises sont proposées pour conquérir toujours plus de festivaliers. Entretien avec **Régine ATTARD**, présidente de l'association culturelle de Brando.

► **Calogero, Renan Luce, Olivia Ruiz : la programmation 2010 est riche et éclectique. Comment avez-vous sélectionné les artistes présents cette année ?**

Les artistes du festival de musique sont sélectionnés en général grâce aux contacts avec différents producteurs qui savent bien nous orienter.

► **Le festival d'Erbalunga a su s'adapter au fil du temps : nouvel écrin avec le théâtre de verdure, artistes de la jeune génération invités cette année... Comment parvenez-vous à adapter le festival d'Erbalunga tout en faisant en sorte qu'il ne perde pas son âme ?**

Les spectacles du festival se déroulaient sur la place de la tour à Erbalunga, endroit magnifique qu'il sera très difficile d'égalier ; je pense que certains artistes s'en souviennent encore. Nous avons donc essayé de garder ce charme en construisant le théâtre de verdure dans un très bel endroit entouré d'arbres, près d'une rivière, ce qui donne quand même au festival un cachet exceptionnel. Nous avons essayé de transporter l'âme du festival de la place de la tour au théâtre de verdure.

► **Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés (coût de transport, cachet des artistes, hébergement...)?**

Comme toutes les associations insulaires, nous devons faire face à certaines difficultés concernant le coût du de transport, d'hébergement, de restauration... mais grâce à la notoriété de notre festival et l'aide de nos sponsors, partenaires et surtout de tous nos bénévoles qui font un travail extraordinaire, nous essayons –et j'espère que nous y arrivons ou que nous arriverons- à proposer des prix abor-

22<sup>ème</sup> festival  
**DE MUSIQUE D'ERBALUNGA**  
PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE DE BRANDO

11 Août Renan Luce  
12 Août Olivia Ruiz  
13 Août Calogero Acoustique

2010

POINTS BILLETTERIE  
Stand au bar U Scalù (Erbalunga)  
Tél. : 0 495 352 262  
Boutique Alexandre (Bastia)  
Tél. : 0 495 321 320  
Boutique Alexandre (Borgo)  
Tél. : 0 495 361 663  
Droguerie Centrale (Bastia)  
Tél. : 0 495 310 015  
Espace Tamburini (Bastia)  
Tél. : 0 495 334 771

SNACK-BAR OUVERT  
À PARTIR DE 19H00

THÉÂTRE DE VERDURE  
resa.festival.erbalunga@gmail.com

dables afin de permettre à un plus grand nombre d'assister aux différents spectacles.

► **Quels sont les artistes qui ne sont pas encore venus et que vous aimeriez voir jouer à Erbalunga ?**

Nos travaillons déjà à la programmation de l'année 2011 et nous espérons qu'elle sera à la hauteur de celle de 2010. Il y a beaucoup d'artistes que nous aimerions avoir mais pour l'instant, nous ne sommes pas encore fixés sur le choix.

► **Comment définiriez-vous la philosophie de votre festival ?**

Je dirais que la philosophie du festival est de créer un événement réunissant le monde de la musique et les acteurs de la vie sociale du village et de toute la Corse : promouvoir des artistes, les accueillir dans le cadre atypique du village d'Erbalunga, leur permettre de s'exprimer dans une ambiance intimiste. C'est un rendez-vous festif et la réunion de tous les amoureux de musique et de fête.

► **Connaissez-vous déjà les évolutions que vous aimeriez apporter (ou pas) au festival dans les années à venir ?**

L'évolution du festival dans les années à venir serait de continuer dans cette optique en essayant de faire toujours mieux et surtout de contenter tout le monde.

# d'Erbalunga

<<< La programmation de l'édition 2010 du festival d'Erbalunga

## MERCREDI 11 AOÛT

C'est un jeune prodige de la chanson française qui va ouvrir cette vingt-deuxième édition : **Renan Luce**. Son premier album, *Repenti*, sort en septembre 2006, réalisé par **Jean-Louis Piérot**. Il signe pour une tournée francophone, qui l'entraîne sur les routes jusqu'au printemps 2008 devant près de 200 000 spectateurs. *Repenti* est certifié disque de platine en décembre 2007 avec plus de 250 000 exemplaires vendus. Fin août 2009, l'album atteint les 800 000 exemplaires vendus. Nommé dans trois catégories, il reçoit deux **Victoires de la musique en 2008** : celles de l'*«album révélation de l'année»* et de la *«révélation scène de l'année»*. Il est nommé aux **Victoires de la musique 2009**, dans la catégorie *«chanson de l'année»*, pour *Repenti*. Cette victoire sera finalement remportée par **Thomas Dutronc**. Son second album, *Le Clan des miros* est sorti le 12 octobre 2009 ; en sont extraits les singles *La Fille de la bande*, puis *On n'est pas à une bêtise près*, qui sert de générique au film *Le Petit Nicolas*. **Renan Luce** a entamé une tournée le 1<sup>er</sup> octobre 2009, prévue jusqu'en août 2010.

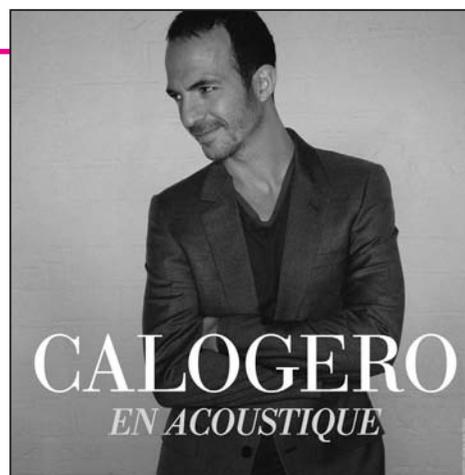


## JEUDI 12 AOÛT

C'est **Olivia Ruiz**, la fille chocolat, qui va prendre possession de la scène du **théâtre de verdure** ! En 2001, la jeune chanteuse participe à la première **Star Academy**. Elle profite ensuite de ce tremplin pour entrer dans la major **Universal** (label **Polydor**). Elle est nommée aux **Victoires de la musique 2005** dans la catégorie *«révélation scène»*. En 2006, elle est nommée pour les **Victoires de la musique 2006** dans la catégorie *«Album chanson/variété de l'année»*, aux côtés d'artistes à succès comme **Bénabar**, **Raphaël** et **Alain Souchon**. Lors des **Victoires de la musique 2007**, elle remporte *«la victoire du Groupe ou artiste(s) interprète(s) féminine(s) de l'année»* et *«la victoire du Spectacle musical de l'année»*. En 2007, *La Femme chocolat* est certifié disque de diamant avec plus de 1,1 million d'albums vendus. En 2009, elle sort son troisième album studio *Miss Météores*, vendu à plus de 350 000 exemplaires. Dans ce nouvel album, elle signe tous les textes en français et co-compose avec **Mathias Malzieu** toutes les musiques, à côté de plusieurs collaborations, notamment avec le rappeur canadien **Buck 65**, les Français **Coming Soon**, les Anglais **The Noisettes** et le groupe **Lonely Drifter Karen**. Les trois singles issus de cet album furent tous des succès : *Elle panique*, *Belle à en crever* et *Les crêpes aux champignons*. En 2010, **Olivia** est de retour sur scène dans de petites salles, comptant une trentaine de dates. Elle remporte une nouvelle fois les **Victoires de la musique 2010** dans la catégorie *«Artiste féminine de l'année»* et dans la catégorie *«Clip vidéo de l'année»* pour *Elle panique*.

## VENDREDI 13 AOÛT

Le festival d'Erbalunga s'offre un concert de **Calogero** en acoustique. Après quelques années de galère, il sort son premier album solo avec le soutien d'artistes comme **Pascal Obispo** et **Zazie** dont il assure quelques premières parties sur scène. Il va connaître la consécration avec son deuxième album qui porte son nom puis l'album 3. Il est élu par la profession *«meilleur artiste masculin»* aux **Victoires de la musique en 2004**. **Calogero** évolue dans un style musical qu'il qualifie lui-même de pop-rock. Entre son premier album solo et sa dernière tournée, le style musical évolue sensiblement vers un rock plus percutant. Les nappes synthétiques et autres sons *«artificiels»* ont en grande partie laissé place aux guitares pures ou solos de basse. Souvent en collaboration avec son frère, **Calogero** a composé des titres pour **Florent Pagny**, **Hélène Ségara**, **Ismaël Lô**, **Pascal Obispo**, **Jenifer**, **Julie Zenatti**, **Patrick Fiori**... ainsi que pour la comédie musicale les *Dix Commandements*. Pourtant, **Calogero** n'écrit aucun des textes de ses albums. Les noms qui reviennent régulièrement pour signer les textes de ses albums sont **Lionel Florence**, **Patrice Guirao**, **Alana Filippi**, **Raphaël**, **Julie D'aimé**, **Zazie**..





### CALENZANA : Notre Dame des Grâces

L'association «Cal in festa», après le succès de la première édition du festival des arts du cirque et de la rue, propose des festivités pour le mois d'août avec, au programme, **Notre Dame des Grâces** le samedi 7 août 2010. La journée débutera par un concours de boules pour petits et grands, des animations pour les enfants, des jeux d'eau sur une énorme structure gonflable. Vous pourrez vous restaurer au cours d'un apéritif dégustation et déguster le **domaine Cordoliani** de **Patrimoine**. Par ailleurs, un concert sera donné en l'église **Saint-Blaise** avec le Groupe l'Alba, il sera suivi d'un grand bal mis en place avec le soutien de **Radio Calvi Citadelle**.

RENSEIGNEMENTS À L'ADRESSE SUIVANTE :

**CAL IN FESTA,**

Pôle Culturel Maison St Michel, 2nd étage, 1 place de la Mairie,  
20 214 Calenzana - Tél : 06 45 33 64 09

### PARC DE SALECCIA : Programme

À 4 kilomètres de l'Île-Rousse en direction de Bastia, le **Parc de Saleccia** propose aux visiteurs des ateliers et des animations. Les enfants à partir de 6 ans peuvent s'initier de 15 heures à 19 heures à l'archéologie à travers un «**atelier découverte**» animé par l'«**Association Archéologique de l'université de Corse**». Vous avez par ailleurs rendez-vous le jeudi 12 août pour des confectios de parures. Le **Parc** propose des visites de son enceinte de 7 hectares, une boutique, des aires de jeux, un restaurant, une animation autour de chèvres naines, il est pourvu de toilettes, et met à votre disposition un parking. Tél : 04 95 36 88 83. [www.parc-saleccia.fr](http://www.parc-saleccia.fr)



### SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO : Interruption des travaux pour l'été

La municipalité de **Sainte Lucie de Porto-Vecchio** a pris un arrêté municipal en date du 27 mai 2010. Il concerne l'arrêt de tous travaux de construction et de terrassement entre le 10 juillet et le 22 août 2010 dans les agglomérations et les lieux-dits suivants : **Sainte Lucie de Porto-Vecchio** (centre ville), **Pireddi, Cavo, Tenuta, Mangia-Gatta, Taglio-Rossu, Testa, Acqua Gelata, Vandiola, Gianzerra, Corno-di-Volpe, Valle Longa, Pinarello, Cirindinu** et **Araso**. Seuls les travaux publics sont autorisés.

### MURATO : Repas de la Cynros

Saluons l'initiative de l'**amicale des Corses d'Antibes-Juanles-Pins**, «**La Cynros**», qui propose à ses adhérents et amis de se retrouver pour une messe qui sera célébrée en l'église de l'annonciation par l'abbé **Xavier Manzano**, le mercredi 4 août. Elle sera suivie d'un repas amical au **But** avec des animations assurées par les amis de «**La Cynros**». Inscriptions auprès d'**Edouard** au 04 95 37 66 66 ou de **Jany** au 06 24 37 41 42.

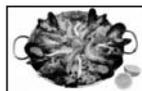


### MIOMO : Stage de théâtre

Un stage de théâtre aura lieu le 19 septembre 2010 à **Miomo** autour de la voix, du souffle et du bien-être. Il sera animé par deux intervenantes, une comédienne tout d'abord, **Amélie Raffaelli**, qui vous initiera aux plaisirs de la scène et enfin un docteur en chiropratique, **Céline Vincent**. Il est organisé par l'**Association Amalgame Théâtre**, de Bastia. Renseignements et inscription : 06 15 06 84 64.

### TASSO : Festivités 2010

Le village de **Tasso** et l'association **A Ghjuventu di Tassu** fêtent dignement l'arrivée de l'été depuis le mois de juillet à travers de nombreuses manifestations. Rendez-vous le mercredi 4 août à 20 heures pour une soirée paella chez **Marie-Blanche Tasso**, le samedi 7 août à 22 heures pour une soirée animée par le groupe folklorique corse **Canti d'Aiacchi**. Une soirée paella sera de nouveau organisée le dimanche 8 août. Enfin un grand loto est prévu le vendredi 13 août avec de nombreux lots à gagner.



### SOLENZARA : Permanence Corssad

Le **Corssad**, service d'aide à domicile, basé sur **Solenzara** propose aux citoyens des environs des rendez-vous à sa permanence dans l'ancienne boutique **2A 2B Médical**, aux **4 chemins**, à côté du traiteur, chaque mardi matin sans rendez-vous, de 9 heures 30 à 11 heures 30.



### CENTURI : Le PLU est consultable à la mairie

Le **Plan Local d'Urbanisme** de la commune a été approuvé par délibération du conseil municipal. Les cartes et le règlement sont consultables à la mairie du village aux heures et jours habituels d'ouverture.



### SANTA MARIA POGHJU : Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires nécessaires à vos enfants pour l'année scolaire 2010/2011 dans les classes maternelles et primaires de l'école **Marina d'Osari** est disponible à la mairie. Vous pouvez en prendre connaissance par téléphone au 04 95 38 50 44.



### CERVIONI : Vide-grenier

Le dimanche 1<sup>er</sup> août de 7 heures 30 à 18 heures 30, le **secours catholique de Cervioni** organise un vide-grenier pour les amateurs d'antiquités, de brocante, et de bonnes affaires. Vous pourrez trouver de petits meubles, des bibelots, des livres, des disques, des Cd d'occasion. L'emplacement est fixé à 8 euros pour la journée. Les habitants sont invités à vider leurs cave et grenier pour proposer une belle sélection de produits. Les inscriptions se font par téléphone au 04 95 46 23 10. Le nombre d'emplacements est limité.



### PIEDIPARTINU : Piscine ouverte pour l'été

La commune de **Piedipartinu** informe les habitants du village et des environs que la **piscine l'Onda** est ouverte tous les jours de 11 heures à 18 heures, exception faite du lundi et du vendredi. Renseignements au 04 95 35 85 12.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À [PAESI@LIVE.FR](mailto:PAESI@LIVE.FR)

# Zoom avant sur Florambrosini

*Pour l'Informateur Corse Nouvelle, cette jeune Bastiaise de 24 ans partage ses expériences d'étudiante et de professionnelle du multimédia. Une voie qu'elle a choisi d'emprunter avec autant de passion que de dynamisme... Petit clin d'œil.*

**M**ordue d'art et de culture depuis sa plus tendre enfance, **Flora Ambrosini** s'oriente logiquement vers un cursus d'études en rapport avec son centre d'intérêt et les ambitions qui l'animent. Une fois le baccalauréat en poche, elle intègre ainsi, en 2002, le **DEUG «Arts plastiques»**, puis la **Licence «Arts appliqués»** de l'**Università di Corsica**, qu'elle obtient brillamment. «*Les enseignements dispensés durant ces formations m'ont permis de m'enrichir d'un point de vue à la fois théorique et pratique. D'autre part, les cours d'informatique et de conception graphique ont suscité chez moi une vocation*», explique-t-elle avec un large sourire. Dès lors, à la rentrée 2005, la jeune femme fait le choix de la **Licence Professionnelle «Multimédia»**, toujours à **Corte** : «*J'ai souhaité rester en Corse afin de me spécialiser et parfaire mes compétences, notamment en infographie, tout en faisant de ma passion un métier...*».

**Flora** crée donc, à l'issue de son diplôme et à tout juste vingt ans, sa propre entreprise spécialisée dans la réalisation de supports communication et multimédia. «*Ce secteur affiche des perspectives de développement intéressantes que ce soit à travers l'île ou à l'étranger*», poursuit-elle, le regard lumineux, avant d'ajouter : «*Pour vous donner un ordre d'idée, je travaille actuellement avec une compagnie de Yacht Tunisienne, sur la mise au point d'un jeu vidéo en Flash. J'ai d'ailleurs eu ce contact via la page Facebook de mon studio graphique. Je suis également en charge de la création d'une boutique de vente de chaussures en ligne, à l'initiative de l'une des amies à ma cousine*». En outre, son champ d'action s'étend à des domaines plus généraux tels que la conception de sites Internet ; elle en compte plus d'une cinquantaine à son actif. Sans oublier l'élaboration de stratégies publicitaires et de logotypes, la retouche de visuels en tous genres ou encore la photographie...



**Studio graphique Florambrosini**

Info Line : 06.23.92.51.49.

\*<http://www.kalli-graphic.com/>

## Retour aux sources

Et dire que quinze années plus tôt, la belle **Flora** faisait ses armes, en matière de bureautique, devant l'écran et le clavier d'un PC Packard Bell de première génération. Malgré un certain «*fluide*» avec les appareils électroniques, rien ne laissait présager à cette époque qu'elle deviendrait une professionnelle du multimédia. Et pourtant, depuis, elle a su démontrer toute l'étendue d'un talent plus qu'avéré. En perpétuelle veille technologique, l'enfant du **Niolu**, et plus précisément du village d'**Omessa**, se laisse, chaque jour, prendre au jeu de l'informatique, comme en témoigne le blog <http://www.kalli-graphic.com/blog/> dont elle met régulièrement à jour le contenu. L'esprit avide d'originalité et d'interactivité, c'est avec un naturel déconcertant qu'elle oeuvre dans toutes les dimensions possibles et

imaginables. Possédant à la fois des qualités artistiques et techniques, l'ingénieuse conceptrice exprime son savoir-faire sur tout ce qui a trait à l'image et à la représentation virtuelle du réel. De clics en dé clics, elle laisse alors libre cours à son inspiration, donnant forme à des univers hauts en couleurs et faisant souvent référence aux **États-Unis** qui l'enthousiasment tant !

Collaboratrice d'une agence de communication bien connue à **Bastia**, **Flora** figure assurément parmi les valeurs sûres du paysage multimédia insulaire d'aujourd'hui. Au cours d'expériences diverses et variées, elle a d'ores et déjà matérialisé de nombreux projets visibles «*online*» sur le site-**portfolio Kalli-graphic\***. Sachant que le meilleur reste à venir, pour cette fan inconditionnelle du groupe de rock français **Indochine** et de la série TV «**Les Feux de l'Amour**». De quoi cultiver son activité débordante, dans tous les sens du terme...

## Jour de fête inaugurale pour la chapelle Santa Cristina sur la commune de Valle di Campuloru

Cent soixante et onze ans se sont écoulés entre ce jour de l'année 1839 où Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques en visite en Corse, découvrait la chapelle Santa Cristina, et ce 24 juillet 2010 marquant l'inauguration des travaux de rénovation d'un édifice que le temps n'a pas épargné, hélas, car les fresques qui avaient suscité l'admiration de l'auteur de «Colomba» ont eu leur longue traversée du désert... La notoriété de l'édifice n'a pas été, durant ces presque deux siècles, à la hauteur de l'intérêt qui lui a été porté. Il était grand temps de stopper l'hémorragie, notamment la détérioration des compositions à fresques de diverses grandeurs, recouvrant les deux absides, datées du XV<sup>e</sup> siècle, que Mérimée, dans son rapport «Voyage en Corse» publié en 1840, qualifiait «d'encore assez bien conservées».



Révélee par Prosper Mérimée, la chapelle Santa Cristina a mérité son classement aux Monuments Historiques en 1890

**B**éni soit donc ce 24 juillet 2010, jour dédié à **Sainte Christine**, qui a officiellement offert à la **chapelle de la Frumicaccia** (lieu-dit de son implantation) une autre espérance de vie, et à tous ceux qui auront le bonheur d'y pénétrer, l'occasion de revivre un peu de l'émotion qui, 171 ans auparavant, avait envahi le cœur de **Prosper Mérimée**.

En ce jour de fête à marquer d'une pierre blanche, la municipalité de **Valle di Campuloru** a rempli sa mission de protecteur de son patrimoine. En présence de représentants de la **Collectivité territoriale**, du **Conseil général**, de la **communauté de**



Le bonheur du maire Simon-Jean Riolacci a suscité un sourire sur les lèvres de Monseigneur Jean-Luc Brunin



Pour la première fois de sa longue vie la chapelle de Santa Cristina a reçu l'évêque de la Corse pour un office qui marquera les mémoires

**Communes de la Costa Verde**, des maires du **Campuloru-Moriani**, des populations, voire de touristes, et avec la bénédiction de Monseigneur l'évêque de la Corse **Jean-Luc Brunin**, la petite chapelle a apprécié une affluence inhabituelle. Autant de regards et d'expressions témoins de sa renaissance, et un illustre passé ravivé par **Jean-Philippe Antolini**, conservateur du musée d'**Albertacce**, docteur en Etudes corses, guide interprète, invité par l'association **Adecec**, pour donner à cette journée mémorable l'aura qui devait être sienne. Entre culture et religion, entre les hommes et les saints, convivialité et sérénité, à l'ombre des noisetiers de **Santa Cristina** où une nouvelle page d'histoire s'est écrite.

# A Corsica è u caffè : autant de liens dévoilés lors de la journée de l'adecec

**A** Corsica è u caffè... Le café et la Corse sont intimement liés dans la vie sociale et économique des Corsés, et ce depuis des siècles. Le phénomène passe presque inaperçu tant il est indissociable de la vie quotidienne en Corse, comme partout dans le monde. «U caffè», une culture, un lien social, un mode de vie. La journée estivale de l'association Adecec à Cervioni a mis l'accent sur ce phénomène discret aux ramifications multiples et diverses avec la participation du collectionneur de «macinelli» Francesco Raffalli, avec Pasquale Ottavi qui a évoqué l'aspect sociologique et linguistique, Pierre-Jean Luccioni pour parler de ces Corsés d'Amérique pour qui la culture du café n'avait pas de secret, et Jean-Baptiste Franceschini, torréfacteur balanin (boutique «Le bon café» à Ile Rousse) dont le vécu lié au café est la passion d'un métier. Aspects sociologique, linguistique, culturel, exposition et démonstration de torréfaction à l'ancienne, dégustation du nectar reconnu pour stimuler la mémoire et la pensée, ont été le fil conducteur de la journée 2010 de l'Adecec qui s'est déroulée dans le cadre du couvent Saint François de Cervioni. Un moment de culture au cœur de l'été qui valait le détour.



Pierre-Jean-Luccioni, François Raffalli, et Pascal Ottavi : trois points de vue de la Corse et de son café

La poésie de Gh. M. TOMI de Casta, (octobre 1999), illustre la journée de l'adecec dédiée à la Corse et au café

O poveru macinellu  
Ghjè finitu u to successu  
Chì quandu ghjera zitellu  
Ti sentia cantà spessu  
Ma oghje sì mischinellu  
Causa n'hè lu progressu

Nant'à l'orlu d'u caminu  
Cinnerosu, affumicatu  
À latu di lu luminu  
Ti senti abbandunatu  
Soca ghjera u to destinu  
D'esse cusì cundannatu

Mai più macinerai  
Pè quant'ai macinatu  
À caternu ti ne vai  
U to legnu s'hè tarlatu  
Un ghjornu ti sfasceraì  
Fermerei scundisatu

Ti cuntemplu ogni tantu  
Chì m'arrechì cumpassione  
Macinellu prega un santu  
Ghjè finita a to missione  
Oghje t'hà messu da cantu  
A nova generazione

Di pussedetì stransigliu  
Benintesu face piacè  
A primura ch'o ci pigliu  
M'ai fattu moltu caffè  
O quantu mi maravigliu  
Quandu sò vicinu à tè

Macinellu ti sì spentu  
Quand'è la cara mammona  
M'attrista lu sentimentu  
D'un sente la to canzona  
Ma lu to tristu lamentu  
In lu mio core risona.

Ripigliu :  
Macinellu macinellu  
Ùn ti sentu più cantà  
Di caffè manc'un granellu  
Ùn ti danu à macinà.



Une tradition désormais à chaque journée de l'adecec, un atelier pédagogique de langue corse pour les enfants



L'association Tutti in piazza a été l'heureuse conclusion de cette journée



Avec Jean-Baptiste Franceschini de la boutique «Le bon café» à Ile Rousse, l'aspect pratique a été de fort bon goût



L'exposition des moulins à café de François Raffalli, point d'orgue du programme

09

**DCJ 91**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.07.2010 fait à Borgo, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination** : DCJ 91

**Siège** : Lotissement Mare Monte, n°60, 20290 Borgo

**Objet** : La société a pour objet : l'acquisition, la construction et la gestion de tous biens immobiliers à usage professionnel, commerciaux et à usage d'habitation destinés à la location.

Plus généralement toutes opérations financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 1000 euros intégralement libéré

**Gérance** : Monsieur De Crescenzo André, né le 10.08.1961 à Marseille (13), demeurant Lotissement Mare Monte, n°60, 20290 Borgo, de nationalité française, pour une durée illimitée

**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, la gérance.

41

**«LATIFA»**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5.000 euros

Siège social Lieu-dit « Pratali » - 20213 Folelli

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2010, à Folelli, a été constituée la Société à Responsabilité Limitée LATIFA.

**Dénomination** : SARL LATIFA

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Capital** : 5.000 euros

**Siège social** : lieu-dit « Pratali » - 20213 Folelli

**Objet** : L'achat, la vente, la production et le conditionnement sur le territoire national et à l'étranger, des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat, transformés, conditionnés ou à l'état brut.

- Toute opération d'import-export et de négoce liée au commerce des fruits et légumes et plus généralement des produits agricoles.

- Toute prestation de conseil dans le domaine des activités ci-dessus décrites.

- La participation de la société en France et à l'étranger, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise de location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

**Durée** : 99 ans

**Gérance** : Monsieur Pierre Jean DURIZI, né le 9 Juillet 1962 à Levallois Perret (92), demeurant Pianiccia - 20270 Aleria.

**Immatriculation** : Au RCS de Bastia.

17

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2010 à 20264 Pruno, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination** : Sté d'Exploitation des Ets Jean Louis STORAI

**Siège** : 20264 Pruno (Corse), Lieu-dit Casette

**Objet** : L'exploitation d'un fonds artisanal de maçonnerie générale, travaux publics ; Les terrassements, le déneigement, l'entretien de voirie

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 10.000 euros

**Gérance** : Storai Jean-Louis, demeurant à 20264 Pruno (Corse), Lieu-dit Casette

**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le représentant légal.

03

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 22/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : FA.BELLA,  
**Siège social** : Zone Industrielle de Caldanica, Lieu dit Pernicaggio, 20167 SARROLA CARCOPINO,

**Objet social** : Acquisition, gestion et location du patrimoines immobiliers,

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

**Capital social** : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

**Gérance** : Monsieur Mickael, Richard, Pierre TROMBELLA, demeurant Résidence Monte E Mare, Bât A1, Avenue Maréchal Juin 20090 AJACCIO,

**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

04

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : LE CLOS LUCIE  
**FORME** : Société à Responsabilité Limitée

**SIEGE SOCIAL** : Route Forestière - 20124 Zonza

**OBJET** : Acquisition, vente, rénovation, transformation et/ou surélévation d'immeubles déjà bâtis ; Acquisition de terrains destinés à l'édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou individuelles en vue de leur vente ; Construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fractions.

**DUREE** : 99 ans

**CAPITAL** : 5000 euros

**GERANCE** : GIUDICELLI Marius, demeurant Route Forestière - 20124 Zonza,

**IMMATRICULATION** : RCS Ajaccio.

Pour avis,

43

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cuttoli Corticchiato en date du 12 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination** : MILANCIA

**Siège social** : Cuttoli Corticchiato (Corse) Lieu-dit MILANCIA

**Objet** : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux ses immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 500.000 euros

- Montant des apports en numéraire :

- Montant des apports en nature :

**Gérance** : - Pascal Paul Marie VALLE, demeurant à Cuttoli Corticchiato (Corse) lieudit Milancia,

**Agrément des cessions** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,  
Le gérant.

50

**«SWAN DEVELOPMENT»**

SARL au capital de 8000 euros

Résidence François Salini

A4 - Commune de Grosseto Prugna

20166 Porticcio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2010, Résidence François Salini, A4, Commune de Grosseto Prugna, 20166 Porticcio, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : SARL

**Dénomination** : "SWAN DEVELOPMENT"

**Capital** : 8000 euros

**Siège** : Résidence François Salini, A4, commune de Grosseto Prugna, 20166 Porticcio

**Objet** : L'entreprise générale de travaux publics, et particuliers, ouvrages d'art, génie civil, fondations spéciales et travaux acrobatiques en tous domaines ; le terrassement, la rénovation, la construction individuelle ou d'immeubles collectifs, ainsi que de bâtiments ou aménagement à usage commercial.

**Gérant** : Monsieur Basnayake, Ananda Asoka, Clément, né le 16 février 1955, à Negombo, (Sri Lanka), demeurant 206, Bis, Bd Jean Jaurès, 92100 Boulogne Billancourt

**Durée** : 99 ans

**Immatriculation** : RCS Ajaccio

27

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 13/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : GOMES ET FILS CONSTRUCTION

**Siège social** : Lotissement Alpana 2, Lieu dit Vetta 20137 PORTO VECCHIO

**Objet social** : Maçonnerie générale

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 2000 euros

**Gérance** : Monsieur Jean Jacques GOMES PEREIRA, demeurant Alpana di Vetta, N°13 Trinité 20137 PORTO VECCHIO et Monsieur Josué GOMES PEREIRA, demeurant Lotissement Alpana 2, Lieu dit Vetta 20137 PORTO VECCHIO,

**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

29

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 19 juillet 2010, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME** : Société civile immobilière  
**DENOMINATION** : LE CLOS DE SAINT CYPRIEN

**SIEGE SOCIAL** : Espace Poretta, Route de Bastia, 20137 PORTO VECCHIO

**OBJET** : L'acquisition en vue de la division et de la vente de terrains.

**DUREE** : 99 années

**CAPITAL** : 2000 euros

**APPORTS EN NUMERAIRE** : 2000 euros

**GERANCE** : M. Joël MARCHETTI, demeurant PORTO VECCHIO (20137), 12 Quartier Trinité.

**CESSION DE PARTS** : Cessions libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; Agrément préalable de l'assemblée générale pour les autres personnes.  
**IMMATRICULATION** : RCS Ajaccio.

Pour avis,

13

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : ELEGANCE COIFFURE  
**Forme** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

**Siège** : Espace "Santa-Lina", Lieu-dit Scudo, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio

**Objet** : La société a pour objet en France et à l'étranger, l'exploitation de tous fonds de salon de coiffure, l'achat et la vente d'articles de coiffure, de bijoux et plus généralement toutes activités annexes ou connexes à celles ci-dessus énoncées.

**Durée** : 99 années

**Capital** : Dix mille euros

**Gérance** : Mademoiselle Kotliar Julie, demeurant Résidence Maxime, route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio

**Immatriculation** : Au RCS d'Ajaccio

35

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Biguglia du 30 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile  
**Dénomination** : SAFRAN  
**Siège** : Furiani (Haute-Corse), Résidence U Lustincu, N°38  
**Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;  
 - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
**Capital** : 500 euros  
**Gérance** : Mme Juliana Franchi, demeurant à Furiani (Haute-Corse), Résidence U Lustincu, n°38  
**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,  
 L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

05

**RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale n° 129, parue dans « L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE » semaine du 16 au 29 Juillet 2010 n° 6323

**Concernant** : « L'APPORT D'UN FONDS ARTISANAL entre M. BIAGGI Jean François et la SAS STYL DECO en cours de formation  
**Il fallait lire** : « contrat d'apport de fonds artisanal »

19

**ACQUACORSA SUB SERVICES**

Société Anonyme  
 Au capital de 38.112 euros  
 Siège : Zone Industrielle de Baléone  
 20167 Sarrola-Carcopino  
 RCS Ajaccio : B 422 526 814

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire réunie de manière extraordinaire en date du 24 juin 2010, Mme Sylvie Lienhart, a été nommée en qualité d'administrateur de la société pour la durée du mandat de Monsieur Jean-Pierre Charvoz, administrateur délégué, soit à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour avis, le Président.

20

**FIDAL**

Société d'Avocats  
 Les Ecolucioles B/1  
 955, Route des Lucioles  
 Sophia Antipolis - 06560 Valbonne

**Dénomination : SA MARTINEZ ET COMPAGNIE**

SAS au capital de 944.240 euros  
 Siège : Route Nationale 198  
 20240 Ghisonaccia  
 N° RCS Bastia 320 924 137

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/06/2010, les associés ont décidé de modifier à compter du 30/06/2010 la dénomination sociale de la société :

**Ancienne dénomination** : SA MARTINEZ ET COMPAGNIE  
**Nouvelle dénomination** : MARTINEZ ET COMPAGNIE

Les statuts seront mis à jour corrélativement. Les formalités seront effectuées au RCS de Bastia.

47

**AJ DECO**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 5000,00 euros  
 Siège : Lotissement Saint Michel  
 20230 Poggio Mezzana

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Poggio Mezzana du 28 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : AJ DECO  
**Siège** : Lotissement Saint Michel, 20230 Poggio Mezzana  
**Objet** : Négoce, de matériel de loisir, importation de bois, de matériaux d'ornement, de meubles d'extérieur, de bassin et piscine, spa, sauna hamam, contrôle et traitement de l'eau, matériel d'irrigation, conception de plan et devis de piscine, mise en conformité de travaux d'installation de bassin  
**Durée** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés  
**Capital** : 5.000,00 euros  
**Gérance** : Mlle Audrey Raybaud  
**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

08

**SCM LHERMINIER**

Immatriculée au RCS de Bastia D 408 758 209

**Dénomination** : SCM LHERMINIER, Société Civile au capital social de 30.489,80 euros, dont le siège social est au, 3, rue Commandant Lherminier, 20200 Bastia.

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er juillet 2010, la collectivité des associés a décidé :

\* une réduction de capital social de vingt huit mille quatre vingt neuf euros quatre vingts centimes (28.089,80 euros), par conséquent le nouveau capital social sera de 2400 euros.

\* de prendre acte de la démission de Monsieur Alain Fombelle, de ses fonctions de cogérant.

Pour avis,  
 La gérance.

21

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 Juin 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée

**DENOMINATION SOCIAL** : 2Archis  
**CAPITAL** : 124.000 Euros divisé en 1240 parts sociales d'un montant de 100 euros chacune, entièrement souscrites  
 Les parts représentant des apports en numéraire ont été libérées du cinquième de leur montant soit pour un total de 12.400 euros. La libération du surplus interviendra en une ou plusieurs fois sur décision du gérant, dans un délai qui ne peut excéder cinq ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés  
**SIÈGE SOCIAL** : 24 bis boulevard Dominique PAOLI - 20090 AJACCIO

**OBJET** : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.  
**DUREE** : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés  
**GERANTS** : Monsieur GUELFÉ Eric et Madame BROQUET Aurélie épouse GUELFÉ, sont désignées statutairement co-gérants sans limitation de durée autre que celle de la société.

RCS D'AJACCIO

Pour avis,

11

**Claire DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat au Barreau d'Aix en Provence  
 Cabinet Secondaire : Zone d'Activités  
 RN 198 - 20213 Folelli

Aux termes d'une décision en date du 9 juillet 2010, la Société HYPERMARCHÉ RAFFALLI, Société par actions simplifiée au capital de 350.000 euros, dont le siège social est Folelli, Penta di Casinca, 20213 Penta di Casinca, immatriculée sous le numéro 351 865 555 RCS Bastia, a, en sa qualité d'associée unique, décidé la dissolution sans liquidation de la Société "G.E.", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 76.224,51 euros, dont le siège est Lieu-dit Caragiuti, Folelli, 20213 Penta di Casinca, immatriculée sous le numéro 383 026 267 RCS Bastia.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société "G.E.", peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bastia.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

42

**ADDENDUM**

SOCIETE DU PORT DE TOGA (S.P.T.)  
 S.A. Au capital de 1.524.490,17 Euros  
 Siège social : Capitainerie - Port de Toga  
 20200 VILLE DI PIETRABUGNO  
 RCS BASTIA B 334 298 635

L'Assemblée Générale mixte ratifie :  
 La diminution du capital de la Société par l'annulation de 46.858 actions E.  
 Le capital s'élèvera désormais à 810.145 euros et sera divisé en 53.142 actions de 15,24 euros chacune.

**Le renouvellement du mandat de deux administrateurs** : Mme Laure CARLADOUS et Monsieur Pierre NOIRAY es qualité, représentant l'ENTREPRISE JEAN SPADA.

Le renouvellement de Mme Laure CARLADOUS au poste de Président du Conseil d'Administration.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

M. Pierre MARTINI, commissaire aux comptes titulaire et la SARL Société Générale de Commissariat aux Comptes (SGCC), commissaire aux comptes suppléant, n'ayant pas sollicité le renouvellement de leur mandat, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, réunie le 29 juin 2010, a décidé de nommer, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

\* **En qualité de Commissaire aux comptes titulaire** :

BP ASSOCIES représenté par M. Pierre MARTINI 123 rue Rabelais 13016 MARSEILLE ;

\* **En qualité de Commissaire aux comptes suppléant** :

Monsieur Ludovic CREBIER - 123 rue Rabelais 13016 MARSEILLE.

16

**RESIDENCE PERLA D'ISULA**

Société par actions simplifiée  
 Au capital de 1500 euros  
 Siège : Linguizzetta (20230)  
 Marine de Bravone  
 509 835 237 RCS Bastia

Suivant décision de l'associé unique du 30 Juin 2010, et conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres de la société soient inférieurs à la moitié du capital social.

Pour avis,

06

**Société Civile Professionnelle dénommée "Jean-François MATIVET et François Mathieu SUZZONI"**

titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par Me François Mathieu SUZZONI, notaire à AJACCIO, le 30 Juin 2010, enregistré au Service des Impôts d'AJACCIO le 13 Juillet 2010, B° 2010/509, case n° 1.

Madame VERMANDEL Sylvie Eliane, demeurant à AJACCIO, Résidence Rocca Serra, 1 Rue Pierre Bonardi, A constaté la clôture de la liquidation de la société GOURMANDISES, société unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 1 000.00 Euros, ayant son siège à AJACCIO (20000), Résidence Plein Soleil Immeuble Mars, immatriculée au Registre du Commerce d'AJACCIO, sous le N° 498 894 435 ;  
 Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour avis. Le notaire.

15

**"LOGI CONCEPT SUD"**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7622 euros  
 Siège : Feliceto - 20225 Muru  
 RCS Isula Rossa : B 390 015 592  
 Siret : 390 015 592 00012

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30.06.2010, il a été décidé :

- de modifier l'objet social de la société qui devient : "pose de plaques de plâtre, de tout revêtement, et peinture".

- de nommer suite à la démission de Jean-Claude Franceschi, de ses fonctions de gérant :

Christian Davide, né le 01.10.1957 à Toulon (83), demeurant à Feliceto (20225).

Avec effet au 01.07.2010. En conséquence l'article 2 des statuts est modifié. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le gérant.

14

**SCI LDP**

Société Civile Immobilière  
 Au capital de 100 euros  
 Siège : Route du Château d'Eau  
 Les Cannes - 20166 Porticcio  
 RCS Ajaccio : 483 520 987

Par assemblée en date du 31 mai 2010, les associés de la société ont décidé de proroger la durée de la SCI LDP, d'une durée de 5 années soit jusqu'au 4 août 2015, et de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais ainsi libellé.

**Article 4 - Durée :**

La société est constituée pour une durée de 5 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Par décision extraordinaire du 31 mai 2010, la durée de la société a été prorogée au 4 août 2015.

Pour avis,

07

**QUADRIVUM**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7622,45 euros  
 Siège : Castelli di A Mora  
 BP 43 - Route de Pietramaggiore - 20260 Calvi  
 381 216 480 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 17 juin 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Alain Romano, de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mademoiselle Laëtitia Romano, demeurant, 18, rue Broquedis, 64200 Biarritz, pour une durée indéterminée.

**BRULERIE CORSICA**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 152.000 euros  
Siège : Lieu-dit Furone - ZI de Baléone Afa  
20167 Mezzavia (Corse)  
045 720 059 RCS Ajaccio

Par décision en date du 23 juin 2010,  
l'associé unique :

\* renouvelle le mandat de Président de  
Monsieur Alessandro Fioravanti, pour  
une durée venant à expiration à l'issue  
de la réunion venant à statuer sur les  
comptes de l'exercice clos le 31  
décembre 2010 ;

\* nomme en qualité d'administrateur  
Monsieur Gilles Rolland, en rempla-  
cement de Monsieur Jean Luc Rolloand,  
pour une durée d'un an ;

\* renouvelle pour un an les mandats  
d'administrateurs de Messieurs Ales-  
sandro Fioravanti et Stéfano Trombetti ;  
Les formalités seront déposés au Greffe  
du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

Suivant l'acte SSP en date du 30 juin  
2010 fait à Corbara, Monsieur Yvan  
Fozzi, né le 6 décembre 1964 à Nice a  
donné en location gérance à la SARL  
"Espace Pièces.Com", immatriculé au  
Registre du Commerce et des Sociétés  
sous le numéro 48894582500013,  
représenté par son gérant M. Y. Fozzi,  
domicilié sur la commune de Corbara,  
un fonds artisanal d'électroménager se  
situant sur la commune de Corbara,  
Lieu-dit 40, Lotissement "Pietralba", et  
exploité sous l'enseigne "Technic-Mena-  
ger", immatriculé au Registre de la  
Chambre des Métiers de Bastia sous le  
numéro 42258848300012 et ce pour  
une durée de cinq années à compter du  
1er juillet 2010 et renouvelable par tacite  
reconduction. Il est précisé conformé-  
ment au contrat que seule la SARL  
"Espace Pièces.Com", exploitera ce  
fonds à ses risques et périls et sous son  
entière responsabilité. Le loueur ne sera  
tenu d'aucune dette ni d'aucun engage-  
ment que pourrait contracter le locataire  
gérant et le fonds ne pourra en aucune  
manière être considéré comme gage  
des créanciers du locataire-gérant.

**CHANGEMENT  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Aux termes de l'assemblée générale en  
date du 30 juin 2010, les associés de la  
société RELAIS CECCALDI, société par  
actions simplifiée au capital de 187 860  
euros dont le siège social est à Ajaccio  
(20000) Lieudit Aspretto, RCS AJACCIO  
304 142 631, ont constaté que les man-  
dats de Monsieur Philippe Viste, Com-  
missaire aux comptes titulaire, et de  
Monsieur Claude Maria, Commissaire  
aux comptes suppléant, sont arrivés à  
expiration. Les associés ont décidé de  
renouveler le mandat de Commissaire  
aux comptes titulaire de Monsieur Phi-  
lippe Viste, domicilié à Nice (06000) 34  
rue Caffarelli, et de nommer la société  
ALFA CONSULTANT ayant son siège  
social à La Gaude (06610) 745 bis che-  
min du Mont Gros RCS NICE B 444 539  
449 en qualité de Commissaire aux  
comptes suppléant, en remplacement  
de Monsieur Claude Maria dont le mandat  
n'est pas renouvelé, et ce pour une durée  
de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée  
générale ordinaire annuelle qui se tiendra  
dans l'année 2016 pour statuer sur les  
comptes clos le 31 décembre 2015.

Pour avis. Le Président

**Email : Annonces Légales**  
**al@informateurcorse.com**

**PREFECTURE DE CORSE DU SUD****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****COMMUNE : AJACCIO****2ème insertion.**

Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2010 est prescrite une enquête publique en vue de recueillir l'avis de la population sur un projet de réalisation d'un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol dont la puissance crête prévue est de 3,5 MWc - demandeur : HELIO AJACCIO / AEROWATT représentée par M. Pascal COFFINEAU / 341 rue des sables de sary, 45770 SARAN ).

Un dossier d'enquête sera mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie d'Ajaccio (DGST, 6 bd LANTIVY, AJACCIO) du lundi 26 juillet au vendredi 27 août 2010 inclus, où il pourra en prendre connaissance et inscrire, le cas échéant, ses observations sur un registre d'enquête.

**M. Jacques NICOLAI**, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des inté-  
ressés à la mairie d'AJACCIO ( DGST, 6bd Lantivy ) :

- mardi 27 juillet 2010 de 9h30 à 12h30 en mairie (DGST, 6bd Lantivy),
- mardi 3 août 2010 de 9h30 à 12h30 en mairie (DGST, 6bd Lantivy),
- jeudi 12 août 2010 de 14h30 à 17h30 en mairie (DGST, 6bd Lantivy),
- jeudi 19 août 2010 de 14h30 à 17h30 en mairie (DGST, 6bd Lantivy),
- vendredi 27 août 2010 de 9h30 à 12h30 en mairie (DGST, 6bd Lantivy),

Les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observations par lettre adres-  
sée à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'Ajaccio ( DGST, 6 bd LAN-  
TIVY, BP412, 20304 Ajaccio cedex).

p/Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer  
Le directeur départemental adjoint, Maurice COURT

**COMMUNE DE CERVIONE****Approbation du plan local d'urbanisme  
(P.L.U) de la commune de Cervione**

Par délibération en date du 2 juillet 2010, le Conseil Municipal de la commune de  
Cervione a décidé d'approuver le plan local d'urbanisme (PLU).

Le dossier du PLU approuvé est à la disposition du public en mairie de Cervione  
ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (8 boulevard  
Danesi - 20200 Bastia).

Le Maire  
Marc Antoine Nicolai

**COMMUNE DE GUAGNO****AVIS D'ATTRIBUTION**

**Objet :** Marché d'attribution de maîtrise d'oeuvre pour désenclavement du Quartier  
de CARRUCCIA, le marché a été attribué à la Société Monserrat.

**Date d'envoi :** Le 28 juillet 2010

Le Maire,

**TOTAL CORSE**

SNC au capital de 1.395.979 euros  
RCS Bastia : 662 054 188  
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia

**AVIS DE PROLONGATION  
DE GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 03  
février 2010, la convention de gérance  
du fonds de commerce de distribution  
de produits pétroliers et dérivés du  
fonds de commerce de station service  
TOTAL "LUPINO" situé à Bastia,  
Immeuble Santa Maria, Avenue de la  
Libération, 20600 Bastia consentie, par  
TOTAL CORSE, SNC au capital de  
1.395.979 euros, dont le siège social  
est Résidence Le Desk, Chemin de  
Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au  
RCS de Bastia sous le n° B 662 054  
188, à Monsieur et Mme Bartoli Camille,  
immatriculés au RCS de Bastia sous le  
n° 301 645 925, a été reconduite pour  
une durée de neuf mois, soit jusqu'au  
30 septembre 2010.

**TOTAL CORSE**

SNC au capital de 1.395.979 euros  
RCS Bastia : 662 054 188  
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia

**AVIS DE FIN DE GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 21  
juillet 2010, la convention de gérance  
du fonds de commerce de distribution  
de produits pétroliers et dérivés du  
fonds de commerce de station service  
"TOTAL "Rond-Point de Ponte Leccia"  
situé à Ponte-Leccia, 20218, consentie  
par Mme Pietri Angèle, immatriculée au  
RCS Bastia sous le n° 429 827 736, à  
TOTAL CORSE, SNC au capital de  
1.395.979 euros, dont le siège social est  
Résidence Le Desk, Chemin de Paratojo,  
20200 Bastia, immatriculée au RCS de  
Bastia sous le n° B 662 054 188, prend  
fin le 21 juillet 2010 à 24 heures.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront  
reçues dans les 10 jours de la présente  
publication entre les mains de TOTAL  
CORSE, à l'adresse de son siège  
social.

**SOCIETE D'ENTREPOSAGE ET DE  
DISTRIBUTION DE DENREES  
ALIMENTAIRES  
S.E.D.D.A.**

Société par actions simplifiée  
En cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
Au capital de 770.000 euros  
Siège social : RN 193 - 20200 BASTIA  
495 820 037 RCS BASTIA

Suivant délibération en date du 30 Juin  
2010, l'Assemblée Générale Ordinaire  
Annuelle et Extraordinaire, statuant aux  
conditions prévues par la loi, a décidé la  
transformation de la Société en société  
à responsabilité limitée à compter du  
même jour, sans création d'un être  
moral nouveau et a adopté le texte des  
statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, son  
objet, son siège, sa durée et les dates  
d'ouverture et de clôture de son exercice  
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme  
de 770.000 euros, divisé en 11.000  
parts sociales de 70 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la  
publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions  
simplifiée, la Société était dirigée par :

**Présidente :**

- Madame Henriette BOURDIEC  
demeurant à SAN MARTINO DI LOTA  
(20200), Hameau de Grigione.

**Directeurs-général :**

- Monsieur Henri BOURDIEC demeurant  
à BASTIA (20200), au 8 Rue des  
Zéphirs.

- Monsieur Hervé BOURDIEC demeurant  
à VILLE DI PIETRABUGNO  
(20200), Residence du Cap, bâtiment D.  
Sous sa nouvelle forme de société à  
responsabilité limitée, la Société est  
gérée par :

- Madame Henriette BOURDIEC  
demeurant à SAN MARTINO DI LOTA  
(20200), Hameau de Grigione,  
et

- Monsieur Henri BOURDIEC demeurant  
à BASTIA (20200), au 8 Rue des  
Zéphirs, pour une durée illimitée,  
La Société n'étant plus tenue d'avoir de  
Commissaire aux Comptes, il a été  
mis fin aux fonctions de Monsieur Guy  
GEFFROY, Commissaire aux  
Comptes titulaire, et de la Société  
PRICEWATERHOUSECOOPERS  
ENTREPRISES, Commissaire aux  
Comptes suppléant.

Pour avis,  
La Présidente.

**LAVERIE AUTOMATIQUE  
DU CULUMBU**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 500 EUROS  
SIEGE SOCIAL : LOT PANCHETTA  
ROUTE DE BALEONE  
20167 SARROLA CARCOPINA  
(CORSE DU SUD)  
504 178 062 RCS AJACCIO

D'un procès-verbal d'assemblée géné-  
rale du 17 mai 2010, il résulte que :  
- Mademoiselle Christelle FERRAN-  
DEZ, demeurant à BASTELICACCIA  
(Corse du Sud) Résidence La Colombina  
Bottacina, a été nommée en qualité de  
nouveau gérant en remplacement de  
Monsieur Ange FERRANDEZ démis-  
sionnaire pour une durée indéterminée.  
L'article 13 des statuts a été modifié en  
conséquence.

- Le siège social a été transféré à com-  
pter de ce jour de SARROLA CARCOPINO  
(Corse du Sud) Lot Panchetta -  
Route de Baleone, à SARROLA  
CARCOPINO (Corse du Sud) Gare de  
Mezzana - lieudit Saint Pierre.

L'article 4 des statuts a été modifié en  
conséquence.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de  
commerce d'AJACCIO.

Pour avis,  
Le représentant légal

78

**B. LEONELLI**

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 69 67 - Fax : 04 95 32 79 15

**SCI "CORDOLIANI"**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1524,49 euros  
Siège : Bastia (20600), Montesoro  
Résidence Saint Pierre, Avenue Paul Giacobbi  
RCS Bastia : N°350 678 868

**TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 28 juillet 2010, il a été décidé de transférer le siège social de Bastia (20600) Montesoro, Résidence Saint Pierre, Avenue Paul Giacobbi, à **Furiani (20600), 6, Allée des Lillas, Les Collines**, à compter du 28.07.2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le gérant.

74

**FMA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 4000 euros  
Siège : Sant'Andréa di Cotone  
20221 Cervione (Corse)  
499 312 684 RCS

Suivant procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associée unique du 29 juin 2010, il résulte que :

- L'associée unique statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.  
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le représentant légal.

46

**Prestations****Informatiques Conseils**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 12.000 Euros  
Siège social : 9 avenue Beverini Vico  
20000 - AJACCIO

**AVIS DE MODIFICATION DE  
LA DENOMINATION SOCIALE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 juillet 2010, à Ajaccio, il a été décidé de la modification de la dénomination sociale de la société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée.

**Ancienne dénomination sociale** : Prestations Informatiques et Conseils

**Nouvelle dénomination sociale** : P.I.C. Informatique

**Capital** : 12.000 euros divisé en 120 parts sociales de 10 euros chacune.

**Siège** : 9, avenue Beverini Vico - 20000 Ajaccio

La société est immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Pour avis.

52

**SOGEDI**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 15.245 euros  
Siège : rue du Soleil Levant - BP 57800  
Immeuble Le Castelet - Ajaccio (Corse)  
453 996 217 RCS Ajaccio

L'assemblée générale par une décision en date du 3 octobre 2009, après avoir entendu le rapport de Monsieur Robert Tonelli, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Ajaccio.

Pour avis, Le liquidateur.

40

**SECP BORGIO**

S.A.R.L. au capital de 1.000 euros  
Siège social : U Licettu - 20270 ALERIA  
505 292 805 RCS BASTIA

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique en date du 28/06/2010 il a été décidé de :

- transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 28/06/2010.

**Président** : AKUO CORSE ENERGY SOLAR, S.A.S. au capital de 37.000 euros, U Licettu, 20270 Aléria, 505 186 338 RCS BASTIA, représentée par Monsieur Eric SCOTTA demeurant 11, rue Pierre Curie, 78600 Le Mesnil le Roi et Monsieur Christian CHIARI demeurant 6 Pughiale Suppranu Cardo Village 20200 Bastia.

**Commissaire aux comptes** : **Titulaire** : KPMG SA, Immeuble le Palatin, 3 Cours du Triangle, 92939 Paris la Défense cedex, 775 726 417 RCS NANTERRE.

**Suppléant** : KPMG AUDIT NORD, 159 avenue de la Marne, 59700 Marcq en Baroeul, 512 773 656 RCS ROUBAIX TOURCOING.

Par même procès verbal il a été décidé de modifier l'objet social comme suit :

" toutes opérations se rapportant au projet de construction, d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque située sur la commune de Borgo en Corse ; toutes opérations se rapportant aux énergies renouvelables et comprenant sans valeur limitative, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de toute installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables "

Deux exemplaires dudit procès-verbal seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le Président.

64

**PURETI**

Société par actions simplifiée  
En cours de transformation en société à responsabilité limitée  
Au capital de 165 450 euros  
Siège social : RN 193 - 20200 BASTIA  
417 822 566 RCS BASTIA

Suivant délibération en date du 30 juin 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 165.450 euros, divisé en 11.030 parts sociales de 15 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

**Présidente** :

- Madame Henriette BOURDIEC, demeurant à SAN MARTINO DI LOTA (20200), Hameau de Grigione

**Directeur Général** :

- Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue des Zéphirs

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

- Madame Henriette BOURDIEC, demeurant à SAN MARTINO DI LOTA (20200), Hameau de Grigione

- Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue des Zéphirs, tous deux cogérants pour une durée illimitée.

La Société n'étant plus tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Guy GEFFROY, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis,

24

**CHANGEMENT DE GÉRANT**

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2010, les associés de la société NEGOCE RESEAU CECCALDI, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est à Ajaccio (20090) Station Esso - Quartier Aspretto. RCS AJACCIO 341 776 094, ont pris acte de la démission de Monsieur Pascal Eugène CECCALDI à compter du 1er juillet 2010 et ont nommé en qualité de nouveau gérant à compter de cette date Monsieur Jean-Pierre Mufraggi demeurant à Pietrosella (20167) 44 allée du Maquis pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à se tenir dans le courant de l'année 2013 afin de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis. La Gérance.

23

**CHANGEMENT  
DE PRÉSIDENT**

Aux termes de L'AGO du 20 juin 2010 de la société PASCAL CECCALDI PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES, société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros dont le siège social est à Ajaccio (20090) Station Esso - Quartier Aspretto, RCS AJACCIO 384 899 985, les associés ont constaté la démission de Monsieur Pascal Eugène CECCALDI de ses fonctions de président à compter du 1er juillet 2010 et ont nommé en qualité de nouveau président à compter de cette date Monsieur Jean-Pierre Mufraggi demeurant à Pietrosella (20167) 44 allée du Maquis pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à se tenir dans le courant de l'année 2013 afin de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis. Le Président,

32

**CHANGEMENT DE GÉRANT**

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2010, les associés de la société SOCIETE TRANSPORTS SERVICES LOGISTIQUES PASCAL CECCALDI, société à responsabilité limitée au capital de 153.000 euros dont le siège social est à Ajaccio (20090) Z.I. DU VAZZIO, RCS AJACCIO 329 150 536, ont pris acte de la démission de Monsieur Pascal Eugène CECCALDI à compter du 1er juillet 2010 et ont nommé en qualité de nouveau gérant à compter de cette date Monsieur Jean-Pierre Mufraggi demeurant à Pietrosella (20167) 44 allée du Maquis pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à se tenir dans le courant de l'année 2013 afin de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis. La Gérance.

18

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2010 à 20264 Pruno, M. Jean Louis Storaï, demeurant Lieu-dit Casette, 20264 Pruno.  
A donné en location gérance à compter du 1er juillet 2010, pour une période d'un an avec tacite reconduction, à l'EURL d'Exploitation des Ets Jean Louis Storaï, sise Lieu-dit Casette, 20264 Pruno, et représentée par son gérant M. Jean-Louis Storaï.  
Un fonds artisanal de maçonnerie générale travaux publics, exploité à Lieu-dit Casette, 20264 Pruno.

Pour avis,  
Le représentant légal.

38

**RELAIS DE PALOMBAGGIA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 50.000 euros  
Siège : Route de Bonifacio  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : B 377 677 661

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2010, il résulte que sont nommés :

Mme Marie Ange Arrighi, demeurant 5, rue Paul Colonna d'Istria, Résidence Arc en Ciel, 20090 Ajaccio, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire ;  
M. Poli Philippe, demeurant 5, rue Paul Colonna d'Istria, Résidence Arc en Ciel, 20090 Ajaccio, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant ;

Pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio

39

**PUNTA ROSSA**

Société Civile de Construction Vente  
Au capital de 300.000 euros  
Siège : Immeuble C Santa Régina  
Avenue Santa Maria  
20260 Calvi  
RCS Bastia : 451 817 993

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2010, a décidé de réduire le capital social de 280.000 euros pour le ramener à 20.000 euros. Il en résulte la modification suivante à l'avis antérieurement publié :

**Capital social :**

Ancienne mention : 300.000 euros  
Nouvelle mention : 20.000 euros

Pour avis,

22

**AVIS D'APPORT  
D'UN FONDS LIBÉRAL**

Suivant acte sous seing privé en date du 24 Juin 2010, Madame & RQUET Aurélie épouse GUELFY a apporté à «2Archis», société & responsabilité limitée en formation, au capital de 124.000 euros, dont le siège est domicilié 24 Bis boulevard Dominique PAOLI, 20090 AJACCIO, un fonds libéral "d'architecture" exploité au 24 Bis boulevard Dominique PAOLI, 20090 AJACCIO, sous le numéro SIREN 487 836 538, estimé à un montant de 62000 euros. Cet apport est effectué moyennant attribution de 620 parts de 100 euros chacune.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, à compter de laquelle commencera à courir le délai de 10 jours impartis aux créanciers de l'apporteur pour déclarer leur créance, au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour Avis,

Le Gérant.

12

**CORSICA SOLE 1**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège : Village - 20251 Pancharaccia  
513 139 667 RCS Bastia

Par décision du 29 mars 2010, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui est désormais libellé comme suit :

"La construction, le financement et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en vue de revendre l'électricité produite".  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Les inscriptions modificatives seront portées au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le Président,

55

**TOTAL CORSE**

SNC au capital de 1.395.979 euros  
RCS Bastia : 662 054 188  
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia

**AVIS DE FIN DE GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 21 juillet 2010, la sous location gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service "TOTAL "Rond-Point de Ponte Leccia" situé à Ponte-Leccia, 20218, consentie par TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence Le Desk, Chemin de Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° B 662 054 188, à la SARL ROMU, immatriculée au RCS de Bastia sous le N° 493 918 528, prend fin le 21 juillet 2010 à 24 heures. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la présente publication entre les mains de TOTAL CORSE, à l'adresse de son siège social.

56

**TOTAL CORSE**

SNC au capital de 1.395.979 euros  
RCS Bastia : 662 054 188  
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia

**AVIS DE PROLONGATION DE GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 04 février 2010, la convention de gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service TOTAL "ALZETTA", situé à Calvi, 20260 Lieu-dit Alzetta, consentie par TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence Le Desk, Chemin de Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° B 662 054 188, à Monsieur Acquaviva Jean-Pascal, immatriculé au RCS de Bastia sous le n°413 470 360, a été reconduite pour une durée de neuf mois, soit jusqu'au 30 septembre 2010.

62

**MED-GESTION**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 10.400.000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : Lieudit Alessandraccio  
20270 Aléria  
RCS de BASTIA sous le n°512100165

**AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 30 JUIN 2010 a :

- approuvé et accepté l'apport en nature de la société CLIO GESTION à la société MED GESTION de 2000 actions de la société KALLISTE BOIS INDUSTRIE, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, RCS de Bastia n°414 423 434, dont le siège est sis à Aléria, Lieudit LA GARE, évaluées à la somme de 400 euros l'une, pour une valeur nominale de 20 euros, moyennant l'attribution de 80000 actions MED GESTION, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, à créer au titre d'augmentation de capital

- approuvé et accepté l'évaluation et la rémunération des apports eux-mêmes au vu du rapport établi par le cabinet CHARNY, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de commerce de Bastia, le 18 juin 2010.

En conséquence constaté l'augmentation de capital pour porter le capital social à 11.200.000 euros.

Les articles 6 « apports », et 7 « capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

61

**SCI CFJ PROMOTIONS**

SCI au capital de 900 euros  
Siège social : 10 L'Orée de Lancone  
20620 BIGUGLIA  
RCS BASTIA D 511 143 141

Suivant L'AGE du 30/06/2010 à 10 h, enregistrée au SIE de BASTIA, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. Le siège de la liquidation est fixé au 10 l'Orée de Lancone - 20620 BIGUGLIA. Monsieur Frédéric AIELLO demeurant 10 l'Orée de Lancone - 20620 BIGUGLIA est nommé en qualité de liquidateur.

Suivant l'AGO du 30/06/2010 à 17h30, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,

58

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 19/07/2010, le siège social de la SARL LES PINS, SARL au capital de 8000 euros, sis U Benedettu PRESQU'ILE DE BENEDET-TU, 20137 Lecci de Porto-Vecchio, (RCS Ajaccio 439 538 208), a été transféré à compter du 19/07/2010 à **Borgo (20290), Parc d'Activité de Purettonne**. M. Pierre Jean Nani Saporiti, demeurant Rés. Minelli, 20200 Ville de Pietrabugno, est gérant de la société. Les formalités de dépôts seront effectuées au RCS de Bastia.

59

**RECTIFICATIF**

Dan l'annonce légale n°110, parue dans l'Informateur Corse Nouvelle, semaine du 16 au 29/07/2010, n°6323, concernant la mise en location gérance d'un fonds artisanal entre M. Noël Eric Manuel et l'EURL M.N BÂTIMENT, il fallait lire :

M. Noël Eric Manuel, demeurant Entrée du Village, Lieu-dit Solaro, 20270 Casevecchie.

A donné en location gérance à compter du 9 juin 2010, pour une période d'un an avec tacite reconduction, à l'EURL M.N BÂTIMENT, sise Antisantì, 20270 Antisantì, et représentée par son gérant M. Noël Eric Manuel.

Un fonds artisanal de carreleur exploité à Casevecchie, 20270 Casevecchie.

Pour avis, Le représentant légal.

70

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 23/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : TAGLIO DELLE CROCE

**Siège social** : Avenue Georges Pompidou 20137 PORTO VECCHIO

**Objet social** : Marchand de biens

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 1000 euros

**Gérance** : Mr Alexandre GIUDICELLI demeurant Chemin du Prunellu 20137 PORTO VECCHIO

**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

65

**MECA IMMO**

Société anonyme à Conseil d'administration  
En cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.122.200 euros  
Siège social : Immeuble SEDDA - RN 193  
20600 BASTIA  
394 110 183 RCS BASTIA

Suivant délibération en date du 30 juin 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1.122.200 euros, divisé en 181.000 parts sociales de 6,20 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

**Administrateurs** - Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue des Zéphirs,

• Madame Mariette BOURDIEC, demeurant à BORG (20290), au 41 Lotissement a Maraninca

- Monsieur Paul TROJANI, demeurant à FURIANI (20600), Lotissement Pasqualini, Hameau du Soleil,

- Monsieur Hervé BOURDIEC, demeurant à VILLE DI PIETRABUGNO (20200), Résidence du Cap, Bât. D.

**Président du Conseil d'Administration** - Monsieur Paul TROJANI, demeurant à FURIANI (20600), Lotissement Pasqualini, Hameau du Soleil.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

- Monsieur Paul TROJANI, demeurant à FURIANI (20600), Lotissement Pasqualini, Hameau du Soleil, pour une durée illimitée.

La Société n'étant plus tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Robert JOUFROY, Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité.

Pour avis,

79

**VENTE DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte SSP en date à Aix en provence du 22/07/2010, enregistré à Bastia - La SARL PROFIL MENUISIER, dont le siège social est à Prunelli di Fiumorbo (20243), 101 Route de l'Eglise, RCS Bastia 414 702 910, en redressement judiciaire jugement du Tribunal de Commerce de BASTIA du 26/01/2010, représentée par la SCP BOUET-GILLIBERT, dûment autorisé par jugement du 6/07/2010, a cédé à la SARL PROFIL ENERGIE au capital de 10 000 €, dont le siège social est à Porto Vecchio (20137), 2 rue Sampiero, RCS Ajaccio n° 519 157 077. Un fonds de commerce de fourniture et pose de menuiserie bois, PVC, alu, exploité à Prunelli di Fiumorbo (20243), ZI Migliacciaru SIRET 414 702 910 00012, au prix de 30.000 euros, payé comptant.

Prise de jouissance au 06/07/2010.

Les fonds sont déposés chez Maître DE MORO GIAFFERI, mandataire liquidateur, demeurant résidence U BOSCU D'ORU, Pietranera, 20200 SAN MARTINO DI LOTA.

67

**POYET**

Société par actions simplifiée  
En cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
Au capital de 69.300 euros  
Siège social : Zone Industrielle,  
RN 193 - 20600 FURIANI  
316 142 009 RCS BASTIA

Suivant délibération en date du 30 juin 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 69.300 euros, divisé en 900 parts sociales de 77 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

**Président** : La SOCIETE D'ORGANISATION ET DE GESTION INFORMATIQUE ET COMPTABLE - SOGIC, Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est à BASTIA (20600), RN 193, immatriculée sous le numéro 332 788 884

RCS BASTIA, représentée par Madame Henriette BOURDIEC, sa Présidente

**Directeur général** : Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue Des Zéphirs.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

- Madame Henriette BOURDIEC, demeurant à SAN MARTINO DI LOTA (20200), Hameau de Grisgone.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de la Société KALLISTE REVISION COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société PRICEWATERHOUSECOOPER ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes suppléante.

Pour avis, La Présidente.

68

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 22/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : LES SABLES DE SANTA GIULIA,

**Siège social** : Avenue Georges Pompidou 20137 PORTO VECCHIO,

**Objet social** : L'acquisition d'un terrain à bâtir sis Santa Giulia 20137 PORTO VECCHIO figurant au cadastre de ladite commune, section BK, sous les numéros 75, 106, 109 et 110, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ;

- L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : 15 mini villas avec piscines individuelles.

- La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

**Capital social** : 1000 euros,

**Gérance** : Monsieur Alexandre GIUDICELLI demeurant Chemin du Prunellu 20137 PORTO VECCHIO,

**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

66

**SUPER GROS 193**

Société par actions simplifiée  
En cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
Au capital de 650.000 euros  
Siège social : RN 193 20200 BASTIA  
496 920 166 RCS BASTIA

Suivant délibération en date du 30 juin 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société - La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 650.000 euros, divisé en 9.000 parts sociales de 72,22 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

**Présidente :**

- Madame Mariette BOURDIEC, demeurant à BORGIO (20290), au 41 lotissement à Maraninca,

**Directeur général :**

- Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue des Zéphirs.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

- Madame Mariette BOURDIEC, demeurant à BORGIO (20290), au 41 lotissement à Maraninca,

- Monsieur Henri BOURDIEC, demeurant à BASTIA (20200), au 8 Rue des Zéphirs, tous deux cogérants.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Robert NICOL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes suppléante.

Pour avis,

81

**LOCATION GERANCE**

Suivant acte S.S.P. en date à Ponte-Leccia du 11 juillet 2010, enregistré à Bastia, Mme PIETRI Angèle, demeurant à Ponte-Leccia (20218) immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 429 827 736.

**a donné en location gérance :** à la Société VITO Corse immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784, demeurant Esplanade Forum du Fangu - 20200 BASTIA un fonds de commerce de Station Service à l'enseigne VITO sis et exploité Rond-Point de Ponte-Leccia - 20218 Ponte Leccia pour une durée de 9 ans 5 mois et 10 jours.

A compter du 22 juillet 2010.

82

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé à Lucciana du 01 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** SARL**Dénomination :** Pépinières Corse Paysage**Siège :** Lieu-dit Lago, Route de la Canonica, 20290 Lucciana**Objet :** Production de plantes en pépinières ; vente d'arbre, arbustes, fleurs ; création et entretien d'espaces verts.**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation**Capital :** 1000 euros**Gérance :** Macelloni Louissette, Lot Roselli, 20290 Borgo**Immatriculation :** Au RCS Bastia

La Gérante,

69

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 23/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée**Dénomination sociale :** LE PARC DES ILES**Siège social :** Avenue Georges Pompidou 20137 PORTO VECCHIO**Objet social :** Marchand de biens**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés**Capital social :** 1000 euros**Gérance :** Mr Alexandre GIUDICELLI demeurant Chemin du Prunellu 20137 PORTO VECCHIO**Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

30

**LES ECURIES DU VALLON**

SARL au capital de 1.500 euros

Siège social : Les Hauts de Biguglia II

20620 BIGUGLIA

RCS BASTIA 519 093 397

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société LES ECURIES DU VALLON en date du 05/07/2010 et d'un acte sous seing privé en date à Biguglia du 15 mai 2010, Monsieur René, Pascal, BOUSQUET demeurant Les Hauts de Biguglia II 20620 BIGUGLIA

A fait apport à la société LES ECURIES DU VALLON, SARL au capital de 1.500 euros ayant son siège social Les Hauts de Biguglia II 20620 BIGUGLIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 519 093 397,

D'un fonds agricole exploité à Lieu dit Licciarella 20290 BORGIO, pour lequel Mr René BOUSQUET est immatriculé au Répertoire de l'INSEE sous le numéro SIREN 419 536 271, L'entrée en jouissance a été fixée au 05 juillet 2010.

Cet apport évalué à 39.000 euros et consenti net de tout passif, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 2.600 parts de 15 euros chacune, émises par la société LES ECURIES DU VALLON à titre d'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Bastia et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Mr René BOUSQUET, demeurant Les Hauts de Biguglia II 20620 BIGUGLIA, chez qui domicile a été élu à cet effet.

La Gérance,

60

**SCI PEMANE**

Société Civile en liquidation

Capital : 2000 euros

Siège : 7, rue Méditerranée

20090 Ajaccio

RCS Ajaccio D 502 473 929

Par décision collective du 22 juillet 2010, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus, déchargé de son mandat le liquidateur Monsieur Michel de Peretti, demeurant à Ajaccio (Corse du Sud), Résidence du Cours Prince Impérial, Bât. A4, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le liquidateur.

71

**CABINET JURIDIQUE****P. MARCIALIS**

S.E.L.A.R.L. au Capital de 7.622,45 euros

Porté à 30.622,45 euros

Siège Social : Résidence Prince Impérial,

2 Rue François Pietri - 20090 AJACCIO

R.C.S. : AJACCIO 417 709 839

Par décision du 22/07/2010, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 23.000 euros, par l'émission de 1508 parts sociales nouvelles de 15,245 euros chacune, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

**Ancienne mention :**

Capital social : 7.622,45 euros

**Nouvelle mention :**

Capital social : 30.622,45 euros

Pour avis, La Gérance.

80

**TRANSFERT DE SIÈGE**

Par assemblée du 22/07/2010 l'associé unique de l'EURL PROFIL ENERGIE au capital de 10 000 € a décidé du transfert de siège social à effet du 22/07/2010 :

- **Ancien siège :** 2 rue Sampiero - 20137 PORTO-VECCHIO

- **Nouveau siège :** Prunelli di Fiumorbo (20243), Zi Migliacciaru.

Statuts mis à jour au RCS Bastia N° 519 157 077

72

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte S.S.P. en date à Ajaccio du mardi 28 juillet 2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** Creadequat RGB (Rénovation General du Bâtiment)**Forme :** Société à Responsabilité Limitée**Capital :** Deux Mille Euros**Siège social :** 13 Cours General

Leclerc 20000 Ajaccio

**Objet :** La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

Faire pour elle même, en participation ou pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, l'exploitation, la création de tous fonds de commerce de construction générale et rénovation ou activités liées de près ou de loin aux métiers du bâtiment, toutes sorte d'activités annexes à la construction pouvant notamment inclure le gros œuvre, le second œuvre et tous travaux de réparation.

La fourniture d'équipement et de services en matière d'organisation, d'agencement et de gestion, et de toutes activités d'édition et de publicité, la fabrication, la représentation et la commercialisation de tous produits liés à la construction.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

**Durée :** La durée de la Société est fixée à 99 années.**Gérant :** Monsieur KAROL Jean demeurant à Ajaccio.**Immatriculation :** la société sera immatriculée au RCS de Ajaccio.

Pour avis,

76

**A.E.G**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros

Siège : Immeuble SOMIVAC - Cage C

20600 Bastia

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 28 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée**Dénomination :** A.E.G**Siège :** Immeuble SOMIVAC Cage C - 20600 Bastia**Objet :** Activités de coiffure ;

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital :** 1000 euros**Gérance :** Monsieur Delgove Frédéric, né le 12/05/1980 à Bastia de nationalité française, demeurant, 8, rue San Angelo, 20200 Bastia**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

49

**S.C.M ALFONSI****CAAMANO - LUCIANI**

Société Civile de Moyens

Au capital de 2100 euros

Siège : 2, rue Abbatucci - 20200 Bastia

RCS Bastia : 523 462 158

Suivant décision collective des associés du 22.07.2010, la dénomination de la société a été modifiée comme suit : "S.C.M ALFONSI - CAAMANO - LUCIANI - TONDERA".

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

**\* Ancienne mention :**

"S.C.M. ALFONSI - CAAMANO - LUCIANI".

**\* Nouvelle mention :**

"S.C.M. ALFONSI - CAAMANO - LUCIANI - TONDERA".

**RCS :** Bastia

Pour avis, la gérance

28

**LOISIRS INVESTISSEMENTS**

SARL au capital de 8.000 euros

Porté à 10.000 euros

Siège social : U Benista,

Avenue Georges Pompidou

20137 PORTO VECCHIO

RCS AJACCIO 422 789 271

Par décision du 31/05/2010, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 1.920 euros par incorporation de réserves, et une augmentation du capital social de 80 euros par la création de 5 parts nouvelles, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

**Ancienne mention :**

Capital social : 8.000 euros

**Nouvelle mention :**

Capital social : 10.000 euros

Pour avis,  
La Gérance.



87

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### PROCÉDURE ADAPTÉE (OPERATEUR DE RESEAUX)

**(MONTANT INFERIEUR A 387.000 EUROS HT)**  
**(CCI2B/DC/2010.038)**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Correspondant :**

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice :**

Services généraux des administrations publiques/activités aéroportuaires

**Objet du marché :****4.1 : Lieux de livraison :**

Aéroport International de Calvi Sainte CATHERINE

**4.2 : Objet de marché :**

Fourniture et pose de deux aubettes au sein de l'aéroport de Calvi Sainte Catherine

**Caractéristiques principales du marché :**

Indiquées dans le cahier des charges

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**Mode de passation du marché :**

Marché négocié Opérateur de réseaux défini par les articles 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150 du Nouveau Code des Marchés Publics.

**L'avis concerne un marché public.****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou de références aux textes qui réglementent les marchés subséquents :**

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er)
- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement
- Crédits ouverts à la section : 135

**Langue dans laquelle les candidatures doivent être adressées :**

Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro**La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales  
Hôtel Consulaire - B.P 210  
20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :**

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.

- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr) ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des fournitures et travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.1 alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

**Date limite de remise des offres :** Le 06 septembre 2010 à 10 heures

**Critères de sélection des candidatures :**

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées au regard

\* des garanties et capacités techniques et financières

\* des références de fournitures et travaux inhérents ou équivalents à l'objet du marché

**Critères de jugement des offres :**

- Délai de réalisation (20%)

- Prix : (50%)

- Valeur technique définie par la méthodologie proposée et le planning (30%)

**Durée de validité des offres :** 120 jours

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur :** 2010.038

**Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale - Département Juridique et Affaires Générales  
Palais Consulaire - B.P 210  
20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Renseignements complémentaires :**

Indiqué dans le règlement de consultation

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Bastia  
Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex  
Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Département Juridique et Affaires Générales  
Tél : 04 95 54 44 39  
Fax : 04 95 54 44 96

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

**Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :**

- Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.

- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative).

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 29 juillet 2010

# ARTISAN-MAÇON

Éffectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre  
Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17

84

**B. LEONELLI**

Avocat  
40, Boulevard Paoli  
20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 69 67  
Fax : 04 95 32 79 15

**CONSTITUTION DE SOCIETE**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bastia du 27 juillet 2010, enregistré à Bastia le 28.07.2010, bordereau n°2010/736, case n°7, il a été constitué sous la dénomination sociale : "GIRAGLIA LINE", une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet : L'achat, la vente et la location de bateaux.

Le **siège social** est fixé à Ville di Pietrabugno (20200), Les Jardins du Cap.

La **durée de la société** qui prendra cours à dater de son immatriculation au Registre du Commerce est fixée à 99 années.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 2000 euros.

Le **capital** ainsi formé est divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La société est **gérée et administrée** par Mademoiselle Sabrina, Françoise Faillace, demeurant à Ville di Pietrabugno (20200), Les Jardins du Cap, laquelle jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,  
Le gérant.

89

**AVIS DE REMPLACEMENT DE GERANT**

Aux termes d'une décision collective en date du 21 mai 2010, M. Ange Mathieu Marcelli a été nommé gérant de la SARL AS LOCATION, Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 euros, immatriculée au RCS Ajaccio, sous le numéro 49112583700014, dont le siège social est Lieu-dit Cara Route de Calvi, 20090 Ajaccio, à compter du 1er juillet 2010, en remplacement de M. Toussaint Luciani, gérant démissionnaire, ayant cessé ces fonctions à la date du 30/06/2010.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

**Ancienne mention :**

Le gérant de la société est M. Toussaint Luciani.

**Nouvelle mention :**

Le gérant de la société est M. Ange Mathieu Marcelli.

**CREATEURS D'ENTREPRISE**

Pour une  
information,  
juste

Abonnez-vous

48

**SARL FRESY**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 9000,00 euros  
Siège : Route de Campo Dell'Oro  
Restaurant de l'Aéroclub - 20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio : 487 532 681

Par décision du 19 juillet 2010, l'associé unique :

- a transféré le siège social à Route de Campo Dell'Oro, Restaurant de l'Aéroclub, 20090 Ajaccio, à compter du 19 juillet 2010 et a modifié en conséquence l'article n°4 des statuts.

**\* Ancienne mention :**

Siège : 4, rue Rossi, Résidence Araucaria, 20000 Ajaccio

**\* Nouvelle mention :**

Siège : Route de Campo Dell'Oro, Restaurant de l'Aéroclub, 20090 Ajaccio  
- a nommé en qualité de nouveau gérant, pour une durée illimitée, M. Casanova Frédéric, demeurant Immeuble Les Terrasses de Balestrino, Bât. B, rue Maurice Chaury, 20000 Ajaccio, en remplacement de Mme Norman Niel, Frédérique, démissionnaire.

RCS : Ajaccio

Pour avis,

86

**SARL U PRUNELLI****CLÔTURE DE LIQUIDATION**

RCS 448 109 942

Suivant délibération de l'AGE du 30.06.2010, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur Mme Mariotti Christiane, et l'ont déchargé de son mandat, constaté un résultat de liquidation nul et l'absence de distribution et de partage. Ils ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

83

**SIMA SERVICES**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège social : Z.I de Pernicaggio, lot n° 6,  
20167 MEZZAVIA

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 28/07/2010 enregistré à la recette des impôts d'Ajaccio le 29/07/2010, bordereau n° 2010/545, Case n°2, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** SIMA SERVICES ;

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée ;

**Siège social :** Z.I de Pernicaggio, lot n° 6, 20167 MEZZAVIA ;

**Objet social :** Le négoce, et l'installation sans la fabrication, y compris l'entretien, la réparation, le dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes ;

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;

**Capital social :** 5.000 Euros ;

**Gérance :** Madame Anyk BARBERIN épouse LARQUEY, demeurant Lieu dit Casale, plaine de Peri, à PERI (2A), a été nommé gérant, pour une durée indéterminée ;

**Immatriculation** de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

La Gérance,

85

**SARL U PRUNELLI****DISSOLUTION ANTICIPEE**

RCS 448 109 942

L'assemblée générale extraordinaire du 30.06.2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2010, et sa mise en liquidation.

Mme Mariotti Christiane, née le 15.09.1943 à Ussel (19), demeurant : Prunelli di Casaconi, 20290 Prunelli di Casaconi, a été nommée liquidateur, à compter du 30.06.2010, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

77

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société suivant acte sous seing privé en date du 26 juillet 2010, présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI LOUGIA

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Siège :** 42, Cours Napoléon, Entrée C, 20000 Ajaccio

**Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 1000,00 euros

**Gérance :** Madame Joëlle Carello, demeurant, 42, Cours Napoléon, Entrée C, 20000 Ajaccio

**Immatriculation :** Au RCS Ajaccio

Pour avis,

31

**LES ECURIES DU VALLON**

SARL au capital de 1.500 euros  
Porté à 40.500 euros  
Siège social : Les Hauts de Biguglia II  
20620 BIGUGLIA  
RCS BASTIA 519 093 397

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 05/07/10 il a été décidé :

- d'augmenter le capital social de 39.000 euros pour le porter de 1.500 euros à 40.500 euros, par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1500 euros)

**Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à quarante mille cinq cents euros (40.500 euros)

- de prendre acte de la démission de Monsieur Jean, Mathéo, Antoine, Pierre, Dominique ANTONINI de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour. Les fonctions de gérant de Monsieur René BOUSQUET sont maintenues.

La Gérance,

**Cabinet Blasini**

11 bis, Av. J. Zuccarelli  
20200 Bastia

Tél : 04 95 31 16 27

**meilleurtaux.com**

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO

Espace Finance  
Route de Mezzavia  
20090 Ajaccio  
04 95 10 67 14

BASTIA

Imm Lucchetti  
Av de la Libération  
20600 Bastia  
04 95 48 16 04



\*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux.

Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

**SAGONE DISTRIBUTION**

S.A.S au capital de 140.800 euros  
Siège social : Lieudit U Mintrastetu  
Route de Vico - 20160 VICO  
40083680 R.C.S. AJACCIO

**U SAGONE**

S.A.S. au capital de 500 euros  
Siège social : Lieudit U MINTRASTETU  
Route de Vico - SAGONE -20118 Coggia  
518 725 635 R.C.S. AJACCIO

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la SAS SAGONE DISTRIBUTION du 23 juin 2010 a approuvé le projet d'apport partiel d'actif signé le 03 mai 2010 avec la Société U SAGONE l'évaluation et la rémunération de cet apport placé sous le régime juridique des scissions et portant sur l'ensemble des éléments (actif et passif) composant la branche d'activité NÉGOCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SUPERMARCHÉ.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la SAS U SAGONE du 23 juin 2010 a :

- approuvé le projet d'apport partiel d'actif sus-visé signé le 03 mai 2010 avec la SAS SAGONE DISTRIBUTION, la transmission de la branche complète et autonome d'activité de NÉGOCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES - SUPERMARCHÉ ainsi effectuée ainsi que sa rémunération ;
- décidé et constaté la réalisation d'une augmentation du capital social de 1.501.000 euros par création au pair de 150.100 actions de 10,00 euros de nominal chacune, entièrement libérées, le capital social étant ainsi porté à 1.501.500 euros et le montant de la prime d'apport étant égal à zéro ;
- modifié en conséquence les articles 6 (apports) et 7 (capital social) des statuts ;
- nommé à compter du même jour en qualité de Présidente de la Société la SAS SAGONE DISTRIBUTION représentée par son Président, Monsieur Eric CASCIO demeurant Les Collines de Trio - SAGONE - 20118 COGGIA, en remplacement de la SARL. LINK, démissionnaire.

**SARL VIP INVEST**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège : Chemin de Casabiti, Ldt Mortola  
20620 Biguglia  
Siret : 509 308 508 00019

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, La gérance.

**VANNINA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : 3, avenue Napoléon  
20110 Propriano  
RCS Ajaccio B 435 281 829

Par décisions en date du 21 juillet 2010, l'associée unique a :

- modifié l'objet social lequel devient à compter du même jour : la préfabrication de pièces nécessaires à la construction ;
  - modifié la dénomination sociale laquelle devient à compter du même jour : **CORSE PREFA** ;
  - transféré le siège social de Propriano (20110), 3, Avenue Napoléon, à Propriano (20110), Zone Industrielle de Travavettu, à compter du même jour ;
  - nommé Monsieur Antoine Leandri, demeurant à Propriano (20110), 1, rue du Général de Gaulle, en qualité de gérant à compter du même jour pour une durée illimitée, en remplacement de Mademoiselle Audrey Trebor, démissionnaire.
- Les articles 2, 3, 4 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La gérance,

**CONSEIL GENERAL****AVIS D'ATTRIBUTION****DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général  
direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er Étage)  
BP 414  
20183 AJACCIO - CEDEX  
TÉL : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : http://www.cg-corsedusud.fr

**Objet** : PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE GARDES-CORPS 2010 - 2011 - 2012

**Référence acheteur** : mapa 2010-019

**Nature du marché** :

Travaux

**Procédure** : Procédure adaptée

**Classification CPV** :

**Principale** : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON**

**Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : Délais

**Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Remise des offres** :

06/05/2010 à 15:00 au plus tard.

**Attribution du marché**

**Nombre d'offres reçues** : 4

**Date d'attribution** : 17/06/2010

**Marché N°** : 2010-73

SARL Peretti Travaux Spéciaux

Chiosu Novu - Route de Levie

20100 Sartene

**Montant** : 484.195,00 Euros HT

**Renseignements complémentaires**

**Sous-traitance** : oui

**Part de la sous-traitance** : inconnue

Envoi le 27/07/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**CONSEIL GENERAL****AVIS RECTIFICATIF****DU 26/07/2010****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général  
direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er étage)  
BP 414  
20183 AJACCIO - CEDEX  
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : http://www.cg-corsedusud.fr

**Description des rectifications** :

La date limite de remise des offres est reportée au 07/09/2010 15h00, suite aux modifications apportées aux documents suivants : CCTP, BPU et DQE concernant les lots n°5, 6 et 8.

**Nature du marché** : Fournitures

**Référence acheteur** : 2010-021

**Objet** : Fourniture et impression de documents pour les Services du Département de la Corse-du-Sud (8 lots).

**Envoi à la publication le** : 22/06/2010

**Procédure** : Procédure ouverte

**Forme du marché** : Marché à lots, à bons de commande

**Remise des offres** : 07/09/10 à 15h00 au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**Email annonces légales :**  
**al@informateurcorse.com**

**AJACCIO AUTO  
RAPID'SERVICES**

SARL au capital de 3000 euros  
7, rue Pierre Bonardi  
20090 Ajaccio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio, du 26 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : AJACCIO AUTO RAPI-D'SERVICES

**Siège** : Ajaccio (Corse du Sud), 7, rue Pierre Bonardi

**Objet** : L'exploitation de tous fonds de commerce relatifs à la vente, réparation d'automobiles, pièces et accessoires d'automobiles

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 3000 euros

**Gérance** : Daniel Benvenuti, demeurant à Bastelicaccia (Corse), Lieu-dit Mascaronne

**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le représentant légal.

**Maître Claire  
DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat au Barreau d'Aix en Provence  
Cabinet Secondaire : Zone d'Activités  
RN 198 - 20213 Penta di Casinca

Lors de l'AGO du 30 juin 2010, les associés de la Société BLANCHISSE-RIE INDUSTRIELLE PICCIOCCHI, SARL au capital de 300.000 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137), Lieu-dit Feminiccia, Route de Sotta (047 220 348 RCS Ajaccio), ont décidé de nommer :

- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire : La Société COMPAGNIE DE REVISION DE VALORISATION ET D'AUDIT LEGAL (COREVAL), dont le siège est à Ajaccio, (20000), 15, Avenue Colonel Colonna d'Omano.

- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant : M. Lionel Beretta, domicilié à Afa, (20167), Leviedello.

**AUGMENTATION  
DE CAPITAL**

Le président de la société RELAIS CECCALDI, société par actions simplifiée au capital de 186 930 euros, immatriculée au RCS Ajaccio 304 142 631, dont le siège social est à Ajaccio (20090) Lieudit Aspretto, statuant sur habilitation de l'AGE du 25 mai 2010, a, en date du 10 juin 2010, constaté l'augmentation du capital, s'élevant à 186.930 euros et divisé en 6030 actions de 31 euros chacune, entièrement libérées, d'une somme de 930 euros pour le porter à 187.860 euros, par émission de 30 actions nouvelles de 31 euros chacune. L'article 7 des statuts a été modifié. **Ancienne mention** : Le capital social est fixé à cent quatre vingt six mille neuf cent trente (186.930) euros ; il est divisé en six mille trente (6.030) actions de trente et un (31) euros chacune toutes de même catégorie et intégralement libérées. **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à la somme de cent quatre vingt sept mille huit cent soixante (187.860) euros il est divisé en six mille soixante (6060) actions de trente et un (31) euros chacune toutes de même catégorie et intégralement libérées.

Pour avis,  
Le Président.



# AVIS DE MARCHÉ

## SERVICES

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :** Collectivité Territoriale de Corse Direction Générale des Services Techniques Direction des Routes de Corse du Sud 22, cours Grandval B.P. 215, **Contact :** valérie ettori, à l'attention de direction Générale des Services Techniques, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. 04 95 51 66 85. E-mail : valerie.ettori@ct-corse.fr. Fax 04 95 51 66 27.

**Adresse(s) internet :**

**Adresse générale du pouvoir adjudicateur :** <http://www.corse.fr>.

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenues :** Collectivité Territoriale de Corse, Direction Générale des Services Techniques - Direction des Routes de Corse du Sud, 22 cours Grandval B.P. 215, **Contact :** valérie ETTORI, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. 04 95 51 66 85.

E-mail : valerie.ettori@ct-corse.fr. Fax 04 95 51 66 27. URL : <http://www.corse.fr>.

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse, Direction Générale des Services Techniques Direction des Routes de Corse du Sud, 22 cours Grandval B.P. 215 - **Contact :** valérie ETTORI, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. 04 95 51 66 85. - E-mail : valerie.ettori@ct-corse.fr. Fax 04 95 51 66 27. URL : <http://www.corse.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Collectivité Territoriale de Corse, Service du Contrat, 22 Cours Grandval B.P. 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. 04 95 51 67 11. URL : <http://www.corse.fr>.

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :**

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :** non.

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) DESCRIPTION

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**

assistance aux formalités d'acquisitions foncières pour les opérations d'aménagement - lot 1: Corse du Sud - lot 2: Haute Corse.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :** Services.

**Catégorie de service :** n°12.

**Lieu principal de prestation :** routes nationales de Corse.

Code NUTS FR831.

**II.1.3) L'avis implique :** L'établissement d'un accord-cadre.

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :** Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Marché à bons de commande d'une durée de 1 an renouvelable par reconduction expresse 3 fois sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**

les prestations, objet du présent marché concernent l'assistance aux formalités d'acquisitions foncières pour les opérations d'aménagement dans les domaines infrastructures de transport et bâtiments.

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :** 79418000.

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.

**II.1.8) Division en lots :** Oui.

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** Non.

#### II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### INFORMATIONS SUR LES LOTS

###### LOT n°1

**INTITULÉ :** Assistance aux formalités d'acquisitions foncières pour les opérations d'aménagement - corse du Sud.

###### 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Ce lot concerne principalement des missions de recherche de propriétaires, d'assistance technique à l'administration en matière foncière.

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :** 79418000.

**3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :** Les candidats présentant une offre pour les deux lots doivent présenter une offre distincte pour chaque lot. Montant Mini par an : 20.000 euros HT Montant Maxi par an : 80000 euros HT

###### LOT n°2

**INTITULÉ :** Assistance aux formalités d'acquisitions foncières pour les opérations d'aménagement - haute Corse.

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :** Ce lot concerne principalement des missions de recherche de propriétaires, d'assistance technique à l'administration en matière foncière.

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :** 79418000.

**3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :** Les candidats présentant une offre pour les deux lots doivent présenter une offre distincte pour chaque lot. Montant Mini par an : 20.000 euros HT Montant Maxi par an : 80000 euros HT

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

##### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Les prestations feront l'objet d'une garantie minimale de 1 mois.

Il est demandé la constitution d'une caution personnelle et solidaire équivalent à 5% du montant du marché TVA comprise, dans les conditions prévues à l'article 102 du CMP. La caution est libérée un mois plus tard après expiration du délai de garantie dans les conditions prévues à l'article 103 du CMP.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** financement sur les sections investissement et fonctionnement du budget de la Collectivité Territoriale de Corse. Paiement par virement conformément à l'article 86 et suivants du cmp.

Les modalités d'une avance (article 87 du cmp) sont fixées dans le ccap.

Les délais de mandatement des acomptes et du solde sont fixés à 30 jours.

Les prix sont fermes actualisables.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** entreprise générale ou entrepreneurs groupés solidaires.

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences rela-**

tives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :** critères de sélection des candidatures :

Conformément à l'article 46 - III du Code des marchés publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus au I et au II de l'article 46 du même code.

**Situation juridique - références requises :**

- pour le candidat : Une lettre de candidature (modèle DC 4, mise à jour Avril 2007) disponible gratuitement sur le site internet : <http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés-dc/DC 4.rtf>

- pour le candidat ainsi que ses éventuels co-traitants et sous-traitants :

La déclaration du candidat : La déclaration du candidat : (modèle Dc5 disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics : ) : dans cette déclaration le signataire déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

- la déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du Cmp). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC 7).

- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre.

- moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat.

#### III.2.2) Capacité économique et financière :

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :** il s'agit de s'assurer que le candidat a suffisamment de moyens pour mener à bien le marché.

#### III.2.3) Capacité technique :

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :** il s'agit de s'assurer que le candidat possède les qualifications et les compétences professionnelles requises pour la réalisation de l'ensemble des études objet du présent marché, vérifiées au regard des certificats de qualifications professionnelles du candidat ou des autres moyens de preuve équivalents attestant de la capacité professionnelle du candidat, comme des certificats d'identité professionnelle ou des références en études similaires attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Il s'agit de s'assurer que le candidat possède les capacités suffisantes au regard de l'appréciation des moyens humains et matériels ainsi que de la liste des études similaires exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des études et précisant si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

#### III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Oui.

### SECTION IV : PROCEDURE

#### IV.1) TYPE DE PROCEDURE

Ouverte.

#### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

**IV.2.1) Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique évaluée comme suit: 30% en moyens matériels et humains affectés ; 20% en méthode, organisation pour l'exécution des prestations. Pondération : 50%.

2. prix. Pondération : 50%.

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :** Non.

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

10-DR2A-11.

**IV.3.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

21 septembre 2010 - 16:00.

**IV.3.3) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français.

**IV.3.4) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :** Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

##### V.1) AUTRES INFORMATIONS :

**Procédure utilisée :** Appel d'offres Ouvert Européen passé en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Modalités de retrait des documents :

Sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le profil acheteur de la Collectivité Territoriale de Corse, accessible depuis le site internet [www.corse.fr](http://www.corse.fr) rubrique: services en ligne - marchés publics.

**Conditions de remise des offres ou candidatures :** offres remises sous pli fermé par courrier RAR ou sur place (Service du Courrier) contre récépissé. Les enveloppes portent la mention "objet du marché ne pas ouvrir".

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur accepte le dépôt des plis par voie électronique.

**Durée du marché :** 1 an renouvelable par reconduction expresse 3 fois sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 03/11/2010.

**Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP :** 29 juillet 2010.

##### V.2) PROCÉDURES DE RECOURS

**V.2.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia.

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de règlement à l'amiable des litiges, bd. Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20.

**V.2.2) Introduction des recours :**

**V.2.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Collectivité Territoriale de Corse Service juridique, 22 cours Grandval Bp215, 20187 Ajaccio.

**V.3) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :** 29 juillet 2010.

**Critères sociaux ou environnementaux :** Aucun

**Éléments de facturation :**

**Numéro de bon de commande d'insertion :** 10-DR2A-11

**Libellé de la facture :** Collectivité Territoriale de Corse D.G.S.T. Direction des Routes de Corse du Sud 22 cours Grandval BP 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.

Classification des produits :

\* Services fournis principalement aux entreprises

## Tournoi de Zilia à Miomo

# Pagliai et Lenzini décisifs

*La première édition du tournoi des "Eaux de Zilia" avait rassemblé une belle participation avec la présence de 283 participants en simple et également 46 inscrits en double.*

Un tournoi qui a particulièrement séduit malgré, il est vrai, une très forte chaleur. Deux très passionnantes finales allaient déclencher un fol enthousiasme. Dans le tableau senior masculin, **Jeremy Pagliai** ancien produit du club et désormais éducateur du **TC Calvi**, affrontait dans ce match le jeune espoir du **TC Miomo**, **Guillaume Bezert**. Un choc qui tournait à l'avantage du **Calvais** très apprécié en **Balagne** et qui s'imposait face à **Guillaume Bezert** pris de court dans le premier set qu'il perdait **6/1** mais beaucoup plus fringant dans le deuxième où il mettait en difficulté **Jeremy Pagliai** qui devait se battre jusqu'au bout pour arracher ce deuxième set **7/5**. Une finale qui a ravi un public assidu et très chaleureux.

Dans le tableau senior filles on allait assister à une finale de charme qui mettait en présence la revenante **Flore Mendez** du **TC Miomo** à la jeune monitrice de **Ville de Pietrabugno**, **Marie-Cécile Lenzini**.

Un choc très disputé et indécis jusqu'au bout, apprécié par le public et qui tournait après trois sets à l'avantage de **Marie-Cécile Lenzini** face à **Flore Mendez 6/1-1/6-7/5** laquelle semble retrouver toutes ses sensations.

Dans ce tournoi qui s'est déroulé dans une excellente ambiance on relèvera plus particulièrement deux exploits symétriques.

Dans le tableau dames, partie des non classées, **Joséphine Lorenzi** franchissait sept tours en réalisant de nombreuses performances au



Jeremy Pagliai

passage pour s'incliner finalement face à la très jeune **Raphaëlle Bezert** classée **15/2**.

Dans le tableau **45+**, **Pierre-Yves Broc** réussissait le même parcours. Sept tours gagnants incluant de nombreuses performances avant d'être stoppé par l'expérimenté **Thierry Gaillot**.

C'est dans une ambiance de fête et devant une assemblée fournie de lauréats, d'amis et de familles que le président **Pierre Mattei** fit une remise des prix joyeuse et appréciée par tous.



Marie Cécile Lenzini

## Le Palmarès

CATÉGORIE	VAINQUEUR	FINALISTE
<b>9/10 ans garçons</b>	Anne Maurel	J.B. Grimaldi
<b>11/12 ans garçons</b>	Yann Maurel	Baptiste Tordjamm
<b>13/14 ans garçons</b>	Hugo Fournier	Nicolas Nofori
<b>15/16 ans garçons</b>	Olivier Artigolle	Sébastien Médori
<b>17/18 ans garçons</b>	Olivier Artigolle	Sébastien Médori
<b>9/10 ans filles</b>	Chloé Marcellino	Elise Capel
<b>11/12 ans filles</b>	Elise Fournier	Chloé Marcellino
<b>13/14 ans filles</b>	Andréa Ferrandi	Loryne Flori
<b>15/16 ans filles</b>	Raphaëlle Bezert	Kathy Bottacci
<b>Seniors messieurs</b>	Jeremy Pagliai	Guillaume Bezert
<b>Seniors dames</b>	Marie-Cécile Lenzini	Flore Mendez
<b>35+ messieurs</b>	Olivier Malka	Sébastien Pebret
<b>45+ messieurs</b>	Daniel Bonsard	Thierry Gaillot
<b>55+ messieurs</b>	Ange Danah	Jacques Bindinelli
<b>35+ dames</b>	Pascale Maestracci	Pascale Fratani

Le **T.C. Miomo** donne, à présent, rendez-vous aux compétiteurs pour son tournoi de rentrée «**Géant Casino**» qui sera à l'affiche du 4 au 19 Septembre 2010.

# Le F.C.Furiani participera au championnat de France Futsal

*Le Futsal Club de Furiani a été créé en 2006 par un groupe d'amis dont le but était de s'initier à la pratique de ce nouveau sport alors méconnu et qui a pris depuis une ampleur de plus en plus affirmée.*

Lors de sa première saison l'équipe finissait seconde du championnat et affichait une grande envie de briller au sein de notre région et du football diversifié français.

En 2008, le **Futsal Club de Furiani** décidait de se développer avec la création d'une section «*Jeunes*» en partenariat avec le **Secours Populaire Français** et la **Communauté d'agglomération de Bastia**. Cette action permettait aux jeunes des quartiers populaires de la ville de **Bastia** de s'initier à la pratique de ce sport de plus en plus apprécié et passionnant, tout en se battant contre les incivilités dans ce sport.

A la fin de la saison 2008-2009 le **FC Furiani** obtenait son premier sacre de **Champion de Corse**, mais ne pouvait accéder au **Championnat Elite** pour cause de restructuration.

Aujourd'hui le **Club** est une nouvelle fois champion en titre pour la deuxième année consécutive et va ainsi accéder pour la première fois à la **1<sup>ère</sup> division du Futsal Français**. Une sacrée performance, il faut bien l'avouer.

Il va donc intégrer la **poule B (Sud)** avec notamment des clubs tels que **Kremlin Bicêtre** (champion de France) et **Paris Métropole** (plusieurs fois vainqueur de la coupe de France Futsal) mais également

des équipes comme **Nice Felow**, **Cannes la Bocca Futsal** ainsi que **Toulouse Futsal**.

De sacrés prétendants que les jeunes insulaires vont affronter dans cette difficile Poule Sud.

## L'Association de Furiani Futsal

Le **F.C Furiani** est dirigé par le Président **Laurent Exiga**, soutenu par le Vice-Président **Thomas Nutti**. Le secrétariat général étant dirigé par **Thomas Leandri**.

Le titre d'entraîneur de l'**équipe Nationale** a été octroyé à **Thomas Nutti**.

L'équipe de réserve est dirigée par **Fabrice Brancaléoni**.

Les entraîneurs de la section Jeunes étant **Joris Pacelli** et **Tarik Arghouchi**.

**Contact téléphonique : 06 18 64 20 07.**

Pour mémoire, on rappellera que le **FC Furiani** compte près de soixante licenciés.

## Reprise du Championnat de France

Le **Championnat de France Futsal** débutera lors du week-end du 19 septembre 2010 (le calendrier des matchs n'est pas encore établi).

Les rencontres se joueront par matchs aller-retour tous les samedis à 16 heures.

Le **Championnat de France** est coupé en deux poules de 12 équipes (Poule Nord et Sud).

Les deux premiers de chaque poule joueront les play-off à la fin du mois de Mai pour le titre de **champion de France**.

Les trois derniers de chaque poule descendront à l'étage inférieur.



# L'A.J.B aux 1000m d'Herculis

*Un bonheur pour les plus jeunes athlètes que de se retrouver, pour une fois, à courir en lever de rideau d'un Meeting International, réunissant les plus grandes stars mondiales de leur discipline.*

**D**es poussins(es) aux plus âgés, l'ami **Jacques Candusso** offre depuis plusieurs saisons à ces jeunes catégories de pouvoir s'affronter sur le **1000m**, dans les mêmes conditions que les plus grands, et dans le même environnement. Un régal aussi pour les parents et éducateurs accompagnants que de pouvoir voire de tes moments.

La Cadette **Candice Giudicelli** sur la plus haute marche ainsi que la première année, **Joséphine Cortichiato** !

**Candice Giudicelli**, chez les Cadettes 1<sup>ères</sup> années l'a emporté avec aisance en **3'15"** ainsi que la poussine 1<sup>ère</sup> année, **Joséphine Cortichiato** 4'.

Le Cadet, **Karim Chabouchi** avec un chrono à **2'42"04** prenait une belle 2<sup>e</sup> place tout en pulvérisant son record personnel, tout comme la Benjamine 2<sup>e</sup> année, **Léa Monciovi**, avec un chrono à **3'19"16**, et le poussin (2<sup>e</sup> année) **Anas Zaid**, **3'13"95**, alors que la Poussine **Marie-Françoise Albertini** prenait la 3<sup>e</sup> place au **3'51'79** au terme d'une course plutôt mal gérée !

Dans l'ensemble, les athlètes «**Rouges et Verts**» se sont montrés à la hauteur, sur le **Rocher de Monaco**, et, plusieurs d'entre eux ont amélioré leurs records !

«**Petit Momo**», le jeune éducateur qui les accompagnait a bien su «*coach*» l'ensemble avec le concours des mamans et «*tatas*», bien impliquées dans ce déplacement !

## Résultats des autres athlètes

**Cadets 1 :** Jean Pieraccini, 10<sup>e</sup>, 2'59"54 ;  
**Espoirs :** Elvis Quaranta, 20<sup>e</sup>, 3'17"63 ;  
**Benjamines 1 :** Melissa Bora, 4<sup>e</sup>, 3'34"61 ;  
 Laura Morrachini, 9<sup>e</sup>, 3'55"00 ;  
**Benjamins 2 :** Marine De Zotti, 10<sup>e</sup>, 3'33"18 ;  
 Tessa Bry, 11<sup>e</sup>, 3'33"66 ;  
 Noémie De Zotti, 15<sup>e</sup>, 3'41"33 ;



*Karim Chabouchi sur la 2<sup>ème</sup> Marche du Podium*



*Candice Giudicelli, la valeur montante...*

● **Michel Claveau**, après des ennuis de santé a retrouvé «*pêche*» et moral, pour s'imposer, lors de la 10<sup>e</sup> édition du Trail «*a Marcisa*», organisée par l'Association «*A Scopre*», avec l'assistance technique de l'ASPTT Ajaccio.

Partie de **Cristinacce**, le peloton s'égrenait en direction d'**Evisa** pour rejoindre au terme de 19 km **Marignana** où **Michel Claveau** l'emportait avec quarante seconde d'avance, en **1h3'13"** sur **Dominique Herzet** et **Lilian Paillard**, tous les deux du **Corsica Triathlon**.

● **Teddy Fidol**, au **Meeting International de Namur**, a pris la 5<sup>e</sup> place de sa série en **49"83**, avant de contribuer à réaliser avec le **4x400m**, les **Minimas pour les «France» de Relais**, avec un chrono de **3'20"**.

**Issa Majouti**, depuis **Bastia** et **Anaël Bernardini** depuis **Ajaccio** avaient rejoint **Yves N'Dabian** à **Paris** et **Teddy Fidol**, à **Namur**.

Pour **Anaël** et **Issa**, ce déplacement à l'étranger constituait une première avec tout ce que cela comporte de découverte du haut-niveau. Dans la **sélection des Comores**, qui devait emporter le Relais, **Issa**

avait reconnu deux athlètes qu'il avait rencontré en **Guadeloupe**, lors des **Jeux des Iles**. Un autre moment fort de cette soirée, en **Belgique** !

● **Yves N'Dabian**, vainqueur de sa série la veille, à **Albi**, en «**National**», en **52"70**, a pris le lendemain la 5<sup>e</sup> place, en finale «**A**», avec un chrono bloqué à **53"10**.

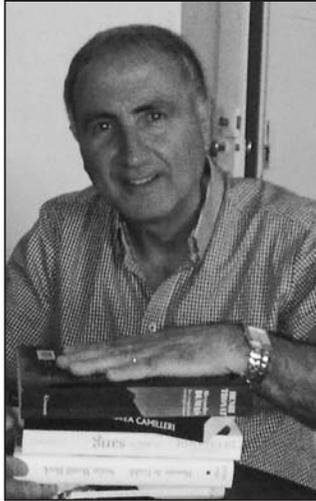
### ● **Heureux Evénement**

La famille de **Nadia Khemouche** s'agrandit avec la venue au monde d'**Oriana** et **Nolan**, au foyer de sa fille, **Dorothée Coignon**.

Une jolie petite poupée et un beau poupon égayent aussi le foyer de **Dorothée** et **Dimitri**, l'heureux papa.

La famille des **A.J.Bastia** se joint aux familles ainsi comblées, et, aux amis des parents et grands parents pour formuler des vœux de bonheur et prospérité pour les nouveaux nés, avec, aussi, les vifs compliments aux parents.





## Des Corses dans la tourmente 1914/1918

Jean-Raphaël Cervoni et André Cesari signent aux Editions Anima Corsa «Des Corses dans la tourmente 1914-1918», cette guerre qui a eu en Corse des répercussions terribles.

**N**otre île n'a-t-elle pas payé un lourd tribut à ces hostilités dévastatrices (seize mille morts) dont le souvenir demeure, partout présent, dans nos familles dont nombreuses sont celles ayant reçu la visite d'un gendarme qui leur a annoncé la mort au combat, et pour la **France**, d'un de leurs enfants. C'est justement en se fondant sur cette mémoire immédiate qu'a été bâti cet ouvrage dans lequel les auteurs font parler les témoins de ce premier drame du XX<sup>ème</sup> siècle. Des témoignages légués au-delà du temps, de la vie, de la mort... **Raphaellu Torrenti** de **Castifau** : «*Ce front, on en entendait parler avec effroi, comme l'enfer sur terre, ou avec fierté, c'était selon, comme de la scène où l'on allait pouvoir se couvrir de gloire ! J'y arrivai le 30 septembre 1914, c'est-à-dire au moment où les combats les plus meurtriers faisaient rage... Jamais, même en ayant très envie d'être soldat, je n'aurais pu imaginer ce que c'était que la guerre... C'était surtout le feu, le feu ennemi, qui fauchait tout ce qui était en face, la mort, atroce, fulgurante, bête, dans un fossé plein d'herbes qui sentait encore bon l'été, ou dans un champ parmi les javelles entassées pour rien... Le sang qui gicle dans un bruit d'enfer, celui des mitrailleuses, des shrapnells, de l'artillerie lourde. Un bruit assourdissant, un tonnerre perpétuel, que je n'avais jamais entendu si longtemps, et j'en venais à regretter celui, plus naturel, qui retentissait dans la vallée de la Roja, chez nous, après une journée d'été un peu trop chaude !* »

### ● Je revois encore Bastia

Suivent d'autres témoignages : «*Parfois, une blessure importante pouvait permettre d'échapper à l'horreur du front. Mais poussés à l'extrême, certains mirent un point d'honneur à repartir au combat même gravement atteints*». C'est le cas de **Martinu Grimaldi d'Esdra**, de **Castifau** également.

Le premier conflit mondial envoya au feu et à la mort des jeunes gens, très souvent, à peine sortis de l'adolescence. C'est le cas de **Petru Sparapani** : «*Je revois encore Bastia au moment où l'on a appris la nouvelle de la guerre. La stupeur et l'incrédulité étaient partout, mais aussi, tout de suite, un certain fatalisme... Nous croyions assez naïvement que l'armée française était bien équipée... J'ai laissé des parents inconsolables. On ne m'a pas oublié. Mon portrait en uniforme, dans un cadre en bois doré tendu de tricolore, a trôné des années durant, au mur de la maison de ma sœur aînée.* »

### ● Prisonnier des Boches

Pour **Matteu Cervoni**, le souvenir le plus marquant de cette guerre a été la vie dans les tranchées : «*La nuit, on couchait sur des paillasses dures trempées et dont la paille servait de festin aux rats. Ils étaient des milliers qui envahissaient les tranchées, les boyaux, et mangeaient tout ce qu'ils trouvaient au point qu'on était obligés de pendre notre boule de pain si on voulait la sauver... Ces bestioles étaient pires encore que les Allemands eux-mêmes et on a fini par vivre avec.* »

Durant cette guerre, la **Corse** a eu à déplorer elle aussi son lot de prisonniers. **Martinu Rinieri** fut de ceux-là. Il participe à la **bataille de l'Ourcq**, au cours de laquelle il est fait prisonnier avec quelques autres soldats de son régiment : «*La mort dans l'âme, je pars en captivité à Karlsruhe en Allemagne. Après un long voyage en train, ma vie de prisonnier de guerre dans un camp d'officier commence, faite de hauts et de bas.* »

### ● Une enfant de la guerre

**Maria-Catalina Calendini** avait treize ans à la déclaration de la guerre : «*Voyant nos mères pleurer nous ne doutions plus que c'était là une terrible nouvelle. A Campi, il y eut treize tués. Il y eut aussi des gens qui sont revenus infirmes. Je me souviens bien quand la guerre a fini. On était sous les châtaigniers et tout à coup on a entendu a ciconna, la grosse cloche de Moïta. La première chose que tout le monde a faite, c'est d'aller à l'église dire merci.* »

**Nunziu Battaglini** se souvient du jour où on a appris au village la mort de **Charles-François** dans les premiers jours de la guerre : «*Tout le monde était effondré, et même le curé ne trouvait rien à dire... A mon tour je suis parti et avec moi d'autres jeunes du village, tous de mon âge. A la gare de Petralba nous avons embarqué dans un train, jusqu'à Bastia. Pendant le voyage nous ne trouvions pas grand-chose à nous dire. Nous avons bien cherché à plaisanter, mais le cœur n'y était pas.* »

### ● Noël Bertoni de Pieve

**Noël Bertoni** de **Pieve** dans le **Nebbiu** va lui aussi endurer les affres d'une guerre démesurée. A l'âge de vingt ans, il est incorporé au **163<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie** : «*Je suis fatigué mais toujours aux aguets. Je participe à l'offensive du général Nivelle au Chemin des Dames en 1917. Quelle boucherie ! Mon régiment est décimé, il prête main forte à plusieurs autres régiments engagés dans l'assaut. C'est la pagaille... J'en rêve encore maintenant. Cauchemar récurrent qui surgit quand je m'endors.* » Dans leur ouvrage **Jean-Raphaël Cervoni** et **André Cesari** évoquent aussi «*un de la coloniale*», **Petru Ghjiseppu Comparrètti**, d'**Olmo**, «*un darda*», **Ghjan'Battista Mariani**, ainsi que l'engagement avec les tirailleurs sénégalais de **Laurenzu Covioli**...

# A Settimana

31<sup>ème</sup> semaine de l'année  
du 30 juillet au 5 août 2010

Les fêtes : le 30, Juliette - le 31, Ignace - le 1<sup>er</sup>, Alphonse - le 2, Julien Eymard, Eusèbe - le 3, Lydie - le 4, Jean-Marie Vianney, Vianney - le 5, Abel

29<sup>esima</sup> settimana di l'annu  
da u 30 lugliu a u 5 Aostu 2010

E feste : u 30, Ghjulietta. Petru - u 31, Gnaziu di Loyola - u 1, Alfonsu Maria - u 2, Petru in Vinculi - u 3, Lidia. Nicudemu - u 4, Ghjuvan Maria, Vianney - 5, A Madonna di a Neve. Abele.

## L'info insolite

### Fléau mondial

Le cancer a causé la mort de 7,6 millions de personnes en 2008 dans le monde. Un chiffre communiqué par le **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer, émanation de l'Organisation mondiale de la santé)**. Selon celui-ci, le cancer des poumons, qui touche surtout les hommes, arrive au premier rang des cancers les plus fréquents. Viennent ensuite le cancer du sein, le cancer colorectal, les cancers de l'estomac et de la prostate. En termes absolus, les pays où la mortalité associée à un cancer est la plus élevée sont les plus peuplés, dont la **Chine, l'Inde, les États-Unis, le Japon, la Russie et l'Allemagne**.

### Suicides chez les agriculteurs

Les agriculteurs constitueraient la catégorie socioprofessionnelle la plus exposée au suicide. Les raisons principales invoquées par des spécialistes de la santé étant, d'une part, que les agriculteurs, très attachés à leur entreprise, sont dans des situations financières souvent difficiles actuellement. Et, d'autre part, ce sont des hommes qui, traditionnellement, cherchent moins une aide en cas de problème. En **France**, le taux de suicides des agriculteurs exploitants est le plus élevé des catégories socioprofessionnelles avec 32 pour 100.000, alors qu'il est de 28 pour 100.000 chez les ouvriers et de 8 pour 100.000 dans les professions intellectuelles.

### Invraisemblable... mais vrai

Dans une localité de l'**État de New York**, les autorités ont inauguré récemment une fontaine publique destinée aux handicapés. Petit problème : cette fontaine a été bâtie dans la cour d'honneur située au 2<sup>e</sup> étage, et les étages de

ce bâtiment sont uniquement accessibles par des escaliers.

### Victimes de discrimination au travail

Une étude effectuée pour le compte de l'**Institut pour l'égalité femme-homme** révèle qu'une femme enceinte sur cinq rencontre des problèmes au travail, entre autres, par le fait d'avoir manqué une promotion ou une hausse salariale. Il ressort aussi de cette étude, que 60% des employeurs négligent d'effectuer une analyse pour examiner si les conditions de travail comportent un risque potentiel pour la sécurité de la mère et de l'enfant à naître. Ainsi, 5% des femmes ont elles-mêmes démissionné pour la façon dont elles ont été traitées au travail pendant leur grossesse.

### L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 17 juillet 1975**, le vaisseau spatial américain **Apollo 18** et le vaisseau russe **Soyouz 19** se rejoignaient dans l'espace. Les astronautes des deux vaisseaux échangeaient des poignées de mains historiques.

► **Le 18 juillet 1969**, dans le **Massachusetts**, une voiture dérapait sur un pont de bois et plongeait dans l'eau avec à son bord **Ted Kennedy** et sa secrétaire. **Ted** s'en tirait indemne, mais la jeune femme décédait.

► **Le 19 juillet 2006**, à **Washington**, la fondation **Bill et Melinda Gates** annonçait un don de 287 millions de dollars pour aider 165 chercheurs de 19 pays à collaborer pour trouver un vaccin antisida.

► **Le 20 juillet 1970**, le barrage d'**Assouan** était inauguré. Au **Caire**, l'ambassadeur soviétique assistait à la cérémonie. L'**URSS** avait financé pour un tiers le coût de la construction. 5.000 ouvriers soviétiques avaient participé à sa réalisation.

## VAGABONDAGE

People ou pipole... choisissez mais le résultat est le même. On vous dira un tel ou un tel autre passe ses vacances comme si cela pouvait embellir les vôtres. Mais les magazines s'en moquent... ils savent que c'est porteur et il n'est que de voir sur les plages ou à une terrasse de café combien cette littérature est prisee.

Saint Florent est en train de faire la pige à toutes les stations de l'île... il n'est que de promener sur le port pour rencontrer, en toute liberté et sans être importuné l'ancien champion du monde de « Formule 1 », Alain Prost. Le Roi des Belges, lui-même, en compagnie de son épouse la « Dolce Paola » a pu arpenter les quais en toute tranquillité avant de rallier son hôtel à Oletta. Qui dit Belge pense histoires et non Histoire avec un grand « H » et c'est ainsi qu'a fleurie cette « Macagna » dans la capitale du Nebbiu : « Hé vous les Français vous avez eu « l'Édit de Nantes » mais nous, plus malins on eu « Eddy Mercks »

En voulez-vous une autre ? Allez « cappiemuci »... Lors d'une ancienne saison, le Sporting, avait eu, à l'essai, un joueur Belge, excellent technicien il driblait tout le monde mais shootait toujours à côté du but. Comme on lui en demandait la raison, il eut cette sublime réponse « Allez, allez, on m'a dit que les buts marqués à l'extérieur comptaient double » On ne l'a pas gardé.

J'ai regardé et, parfois, apprécié, le défilé sur les Champs Elysées. Le chant de Partisans, notamment par des enfants fut parfait et émouvant. Parfaite l'exécution de « La Marseillaise » Il ne manquait que l'équipe de France de football.

Toussaint Lenziani

## BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

L'INFORMATEUR  
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213  
20293 Bastia Cedex  
Tél : 04.95.32.04.40  
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informatrice.com

Herculis 2010

# Feu d'artifice des meilleures performances mondiales

*L'étape monégasque de la Diamond League, support de l'Alma Athlé Tour, a cette année encore tenu son rang. Classé dans le « Top trois » des meilleurs meetings mondiaux, Herculis a fait le maximum pour permettre à la pléiade de stars présente au Louis II de réaliser ce qui peut se faire de mieux avant les grands rendez-vous européens et africains, en compagnie des Américains. Cette épreuve mondiale est avant tout une fête de très haut niveau et tout est méticuleusement calculé pour offrir les meilleures conditions d'expression aux athlètes. L'animation joue un rôle primordial et la mise en scène visuelle et sonore a grandement contribué à l'avalanche de très bonnes performances en cette nuit du 22 juillet.*

Comment un athlète peut-il ne pas s'enflammer quand le speaker du stade parvient à exhorter 15 000 personnes à l'encourager sur une musique adaptée ? Quand une barre est franchie, un lancer ou un saut réussi, le public exulte comme si l'ASM marquait un but. Comment ne pas se dépasser quand une telle clameur envahit l'enceinte sportive ? Dans de telles conditions, tout est plus festif, plus attractif et ça n'est pas pour rien que les athlètes ont signé sept meilleures performances mondiales de l'année (mpm), sur la piste toute fraîche du stade monégasque, et l'athlétisme en tire profit.

## Tyson Gay au rendez-vous

Cette année, la star avait pour nom **Tyson Gay**. L'ancien champion du monde de 2007, bien en jambes avait l'ambition de faire quelque chose de grand. L'Américain, nettement en tête à la sortie du virage, remportait l'épreuve dans l'excellent temps de **19"72** devant le Jamaïcain **Yohan Blake (19"78)** et **Wallace Spearmon (19"93)**, soit trois athlètes sous les vingt secondes. À l'arrivée **Gay** se montrait satisfait et affichait sa victoire les bras en l'air, mais semblait tout de même bien éprouvé par son effort. Légère déception pour **David Oliver** sur le **110 mètres haies**. Auréolé de son super chrono à **Paris (12"89)**, il envisageait un nouveau record du monde, mais à l'arrivée, le panneau électrique **Omega** affichait un **13"01**, insuffisant pour permettre au déménageur US de se l'octroyer.

## Sept meilleures performances

Le Kenyan **Silas Kiplagat** n'a pas encore 21 ans et déjà il se positionne comme une terreur du demi-fond mondial. En signant un excellent **3'29"57** sur le **1500 mètres**, avec une fin de course époustouflante, devant le Marocain **Amine Laalou**, lui aussi sous les **3'30" (3'29"63)**, il a marqué les esprits des maîtres actuels de la distance. Autre sensation avec **Jermaine Gonzales**, encore un Jamaïcain qui réalise un excellent **44"40** sur le tour de piste devant son compatriote **Ricardo Chambers (44"54)**. En franchissant **2,34 mètres** à son premier essai à la hauteur, le Russe **Ivan Ukhov** marque des points, dans l'optique de **Barcelone**, face à ses compatriotes **Andrey Sylnov** et **Yaroslav Rybakov (2,28m)**. L'adorable **Mickaël Hanany** égale sa meilleure performance de la saison avec une barre à **2,25m**, et peut-être une chance de podium en **Catalogne**... Le concours de la longueur a été remporté par le champion du monde en titre **Dwight Phillipps (8,46m)** qui détenait déjà la «mpm» (**8,42m**) devant l'Australien **Fabrice Lapierre (8,18m)**.

Chez les femmes, les bonnes performances viennent principalement du demi-fond. La jeune Américaine **Alysia Johnson**, qui court romantique-

ment bien avec une rose rouge dans les cheveux, a explosé la meilleure «perf» de la Russe **Savinova** de plus de 20 centièmes en **1'57"34**. Sur le **3 000 mètres**, l'Ethiopienne **Sentayehu Ejigu** a confirmé son statut de leader de la course en l'emportant aisément en **8'28"41**. Enfin la Cubaine **Yargelise Savigne** au triple saut n'a pas fait de détails en retombant à plus de 15 mètres (15,09) à sa deuxième tentative, laissant la Kazakhe **Olga Rypakova** 30 centimètres derrière elle.

## Quand élégance rime avec performance

Pas de record, ni de meilleure performance, mais ce qu'a réalisé **Carmelita Jeter (10"82 sur le 100 mètres)**, est significatif. En laissant la double championne olympique **Veronica Campbell-Brown** à 16 centièmes derrière elle, l'Américaine a confirmé sa suprématie sur sa grande rivale dans la ligne droite. L'élégante **Lolo Jones**, en **12"63**, a parfaitement mené sa course du 100 mètres haies, emmenant dans sa foulée sa compatriote **Danielle Carruthers**, qui signe son meilleur chrono de la saison (**12"68**). En l'absence de la reine **Yelena Isinbaeva**, la place était libre pour la Brésilienne **Fabiana Murer**. En franchissant **4,80 mètres** à son 3<sup>e</sup> essai, elle devançait la championne du monde **Svetlana Feovanova (4,70m)** et une grappe de filles à **4,60 mètres** dont l'Américaine **Lacy Janson** qui prenait la médaille de bronze. Dans les lancers, **Isabelle Vili (AFS)** se faisait battre par la Bélarusse **Nadezhda Ostapchuck** de 3 centimètres à **20,20 mètres** et au javelot, c'est sans surprise que la Tchèque **Barbora Spotakova** l'emportait (**65,76 m**) devant l'Américaine **Kara Paterson (64,21 m)**.

## Et les Français ?

Ils étaient peu nombreux sur la Côte d'Azur et hormis **Mickaël Hanany** et **Gafétié Gomis**, quatrième à la longueur avec un saut à **8,11 mètres**, ils ont eu du mal à se mettre en évidence. **Hinde Dehiba** revient bien avec une 9<sup>e</sup> place sur le **800** et un temps juste sous les 2 minutes (**1'59"99**), **Garfield Darien** a bien géré son **110 mètres haies** (6<sup>e</sup> en **13"41**) tandis que **Dimitri Bascou** chutait. **Salim Sdiri**, blessé, n'insistait pas après un premier essai peu convaincant à la longueur. Enfin, **Héni Kechi**, sur le **400 haies**, confirmait ses temps sous les 50 secondes (7<sup>e</sup> en **49"73**). Le Monégasque **Brice Etes**, sur le **800 mètres**, améliorait sa meilleure perf de la saison, en terminant 9<sup>e</sup> (**1'47"61**).

Rendez-vous est pris pour 2011, le 22 juillet, avant les mondiaux en Corée pour un nouvel épisode de la **Diamond League** sur le Rocher, à ne pas manquer !

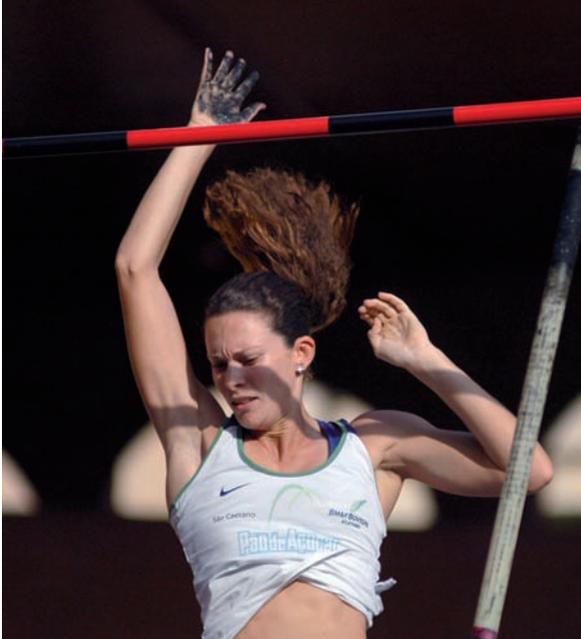
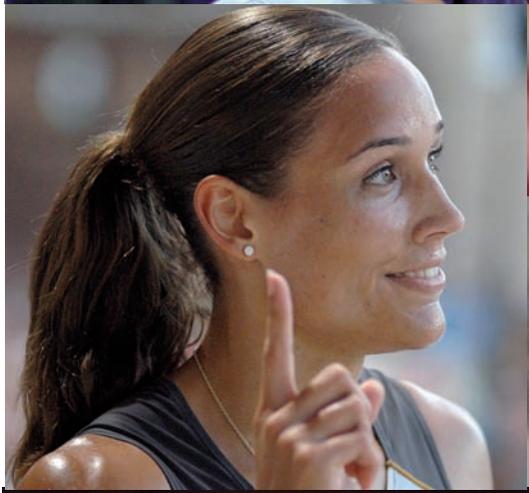
## Ils ont dit

**Bernard Lagat** (parlant de Mourad Amdouni) : «*Je connais bien cette situation pour l'avoir vécue. Je dirais que ce qui arrive à Mourad Amdouni est normal. On peut être bon une année et, l'année suivante, ne pas parvenir à faire ce que l'on désire. C'est comme ça, il y a des hauts et des bas. Mais Mourad doit s'accrocher, il doit continuer à travailler et il va arriver à revenir à son niveau*».

**Lolo Jones** (1<sup>ère</sup> du 100 mètres haies en 12"63) : «*Je pense que je vais m'arrêter après cette course. Ma prochaine grande échéance ? Les mondiaux bien sûr, pour le titre avec en ligne de mire Londres en 2012*».

**Hinde Dehiba** : «*Ça fait du bien de revenir à ce niveau. Maintenant, je pense pouvoir réaliser quelque chose à Barcelone sur le 1500 m*».

**Mickaël Hanany** : «*J'aimerais bien être au point pour Barcelone, mais il me manque un petit peu de temps de travail pour être totalement prêt. Il me manque des réglages. Le fait de ne pas avoir mon coach à mes côtés depuis quelques semaines me gêne un peu. Lui peut me dire quels sont les gestes à corriger*».



transports terrestres de voyageurs

# aménagement du territoire

Juliette, Raphaël, Gabriel  
et Santa prennent le car  
de Cyril pour se rendre  
dans leurs écoles

Le Conseil général  
de la Corse du Sud  
y est pour beaucoup  
mais René, Olivier,  
Caroline et bien d'autres  
ne le savent pas



*Gestion des lignes scolaires  
pour assurer le transport gratuit  
de 3500 élèves ;  
Prise en charge du transport  
des élèves handicapés ;  
Mise en place de lignes régulières  
d'autocars pour  
le transport des voyageurs.*

Le Conseil général de la Corse du Sud  
agit pour vous au quotidien

CONSEIL GENERAL  
CORSE DU SUD